

RAPPORT ANNUEL

2025

 **SOCFINASIA**
L'agriculture tropicale responsable

Ce document est une traduction en français de la version anglaise audité. En cas de différence, seule la version anglaise audité fait foi.

SOMMAIRE

PORTRAIT DU GROUPE	4
1. PRESENTATION DU GROUPE	4
2. HISTORIQUE	4
3. STRUCTURE DU GROUPE	5
4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFINASIA	6
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	7
SOCFIN-KCD Co	11
COVIPHAMA Co	12
PLANTATION NORD-SUMATRA "PNS" Ltd	13
SOCFINDE	14
SOGESCOL FR	15
SOCFINCO FR	16
MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VÉGÉTALES	17
1. CAOUTCHOUC	17
The international market in 2025	18
Perspectives 2026	19
2. HUILES VÉGÉTALES	20
Le marché international en 2025	21
Perspectives 2026	23
ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	24
CHIFFRES CLÉS	25
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉS	25
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	26
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	26
DONNÉES BOURSIÈRES	27
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	27
DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	28
1. INTRODUCTION	28
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	28
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	28
Composition du Conseil d'Administration	28
Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées	29
Nominations des Administrateurs	31
Rôle et compétences du Conseil d'Administration	31
Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration	31
4. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	32
4.1 Comité d'Audit	32
4.2 Comité de Nomination et de Rémunération	32
5. REMUNERATIONS	32
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT	33
7. CALENDRIER FINANCIER	33
8. AUDIT EXTERNE	34
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE	34
10. AUTRES INFORMATIONS	34
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	35
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ	36
1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	36
2. INSTRUMENTS FINANCIERS	37
3. PERSPECTIVES 2026	37
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE	37
5. ÉVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	38
6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	38
7. SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE	38
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	41

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	42
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	43
1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	43
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	45
3. ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ	46
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	47
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ	48
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	49
Note 1. Généralités et méthodes comptables	49
Note 2. Filiales et entreprises associées	65
Note 3. Contrats de location	67
Note 4. Immobilisations incorporelles	69
Note 5. Immobilisations corporelles	70
Note 6. Actifs biologiques	71
Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur.....	72
Note 8. Dépréciations d'actifs.....	72
Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives	74
Note 10. Participations dans des entreprises associées	75
Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	78
Note 12. Impôts différés.....	78
Note 13. Actifs et passifs d'impôts exigibles	79
Note 14. Charge d'impôts	80
Note 15. Stocks	81
Note 16. Créances commerciales (actifs courants)	82
Note 17. Autres créances (actifs courants)	82
Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie	82
Note 19. Capital social et prime d'émission	83
Note 20. Réserve légale.....	83
Note 21. Engagements de retraites	84
Note 22. Dettes financières	86
Note 23. Dettes commerciales et autres dettes	86
Note 24. Instruments financiers	87
Note 25. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice	89
Note 26. Autres produits financiers	89
Note 27. Charges financières.....	89
Note 28. Résultat net par action	90
Note 29. Dividendes attribuables aux détenteurs de la société mère et tantièmes.....	90
Note 30. Informations relatives aux parties liées	91
Note 31. Engagements hors bilan.....	93
Note 32. Information sectorielle	93
Note 33. Gestion des risques	97
Note 34. EBITDA ajusté ^G	101
Note 35. Passifs éventuels.....	101
Note 36. Evènements postérieurs à la date de clôture	103
Note 37. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé	103
RAPPORT DE GESTION SOCIAL	104
ACTIVITÉS	104
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	104
BILAN	105
PORTEFEUILLE.....	105
INVESTISSEMENTS.....	105
AFFECTATION DU RESULTAT	106
ACTIONS PROPRES	106
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	106
INSTRUMENTS FINANCIERS	107
SUCCURSALES	107
POLITIQUE DE GESTION RESPONSABLE.....	108
ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE	108

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES.....	108
PERSPECTIVES	108
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX	109
ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX	110
1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025	110
2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2025.....	112
3. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2025	113
Note 1. Généralités.....	113
Note 2. Principes, règles et méthodes comptables	113
Note 3. Immobilisations financières.....	116
Note 3. Immobilisations financières (suite)	117
Note 3. Immobilisations financières (suite)	118
Note 4. Créances sur des entreprises liées.....	118
Note 5. Capitaux propres	119
Note 6. Autres dettes	120
Note 7. Produits provenant de participations	120
Note 8. Revenus provenant d'autres investissements et de créances de l'actif immobilisé.....	120
Note 9. Intérêts à payer et charges assimilées provenant d'entreprises liées.....	120
Note 10. Impôts	120
Note 11. Rémunération du Conseil d'Administration	120
Note 12. Frais de personnel	121
Note 13. Honoraires d'audit	121
Note 14. Transactions avec des parties liées	121
Note 15. Environnement politique et économique.....	121
Note 16. Engagements hors bilan.....	121
Note 17. Évènements postérieurs à la date de clôture.....	121
GLOSSAIRE.....	122

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

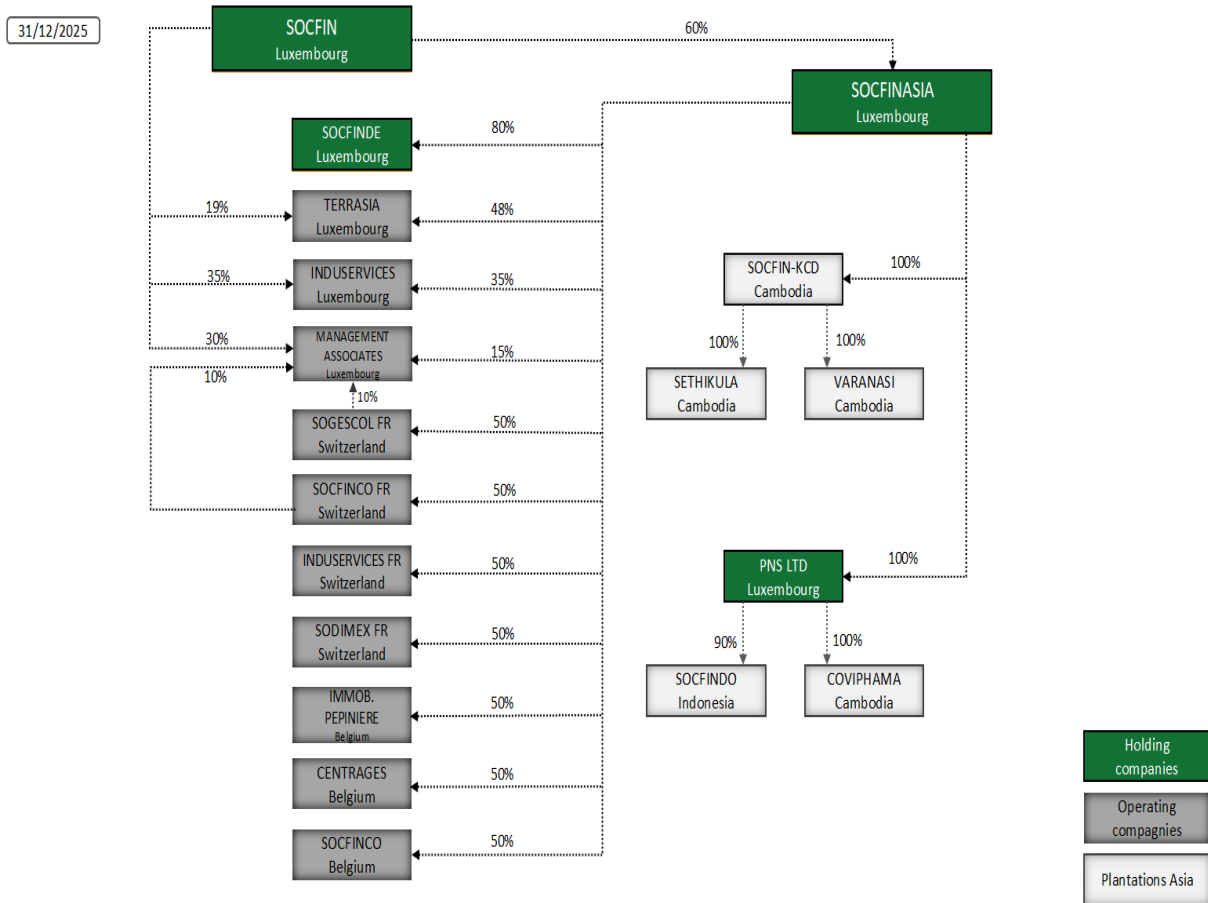
Socfinasia S.A. est une société holding luxembourgeoise, dont le siège social est 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Elle a été constituée le 20 novembre 1972 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinasia consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 52,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Asie du Sud-Est. Socfinasia emploie 9,541 personnes et a réalisé, en 2025, un chiffre d'affaires consolidé de 198 millions d'euros.

2. Historique

- **20/11/1972** Constitution de Socfinasia sous la forme d'une holding luxembourgeoise par apport d'actions de PT Socfindo.
- **30/06/1973** Depuis sa constitution, Socfinasia a investi, entre autres, dans Fininter (Belgique) et Socfinal (Luxembourg).
- **23/01/1974** Les titres Socfinasia ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **30/06/1975** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements : Socfin (Belgique), Plantations Nord Sumatra (Belgique) et Selangor Plantations Cy (Malaysia).
- **30/06/1977** Socfinasia investit dans Sennah Rubber Cy, New African Plantations Cy, la Banque d'Investissements Privés et Socficom. Elle vend par contre ses participations Socfin (Belgique) et Socfinal.
- **04/12/1979** Augmentation de capital de PT Socfindo par incorporation de réserves. Attribution gratuite de 1,166 actions PT Atmind.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **24/04/1989** Augmentation de capital de PT Socfindo par incorporation de la réserve de réévaluation d'actifs immobilisés.
- **31/03/1996** Acquisition d'actions Intercultures, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/03/1997** Dans un premier temps, Socfinasia a augmenté sa participation dans ses filiales indonésiennes : PT Socfindo et PT Atmind. Ensuite, Socfinasia a constitué Plantations Nord Sumatra Limited et y a transféré ses participations indonésiennes.
- **31/03/1999** Souscription à l'augmentation de capital d'Intercultures.
- **05/02/2000** OPA/OPE de Selangor Holding sur Sennah Rubber Cy qui sera liquidée en août 2000.
- **01/04/2000** Augmentation de capital à EUR 25,062,500 et du pair comptable à 1,002,500 actions.
- **26/06/2000** OPA de Socfinasia sur les titres Selangor Holding qui sera liquidée en mai 2001.
- **17/10/2000** Modification de la date de clôture de l'exercice social au 31 décembre.
- **31/12/2001** PNS Ltd a acheté 30% du capital de PT Socfindo à l'état indonésien.
- **31/12/2006** Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** Constitution de Socfin-KCD (Cambodge).
- **17/03/2010** Cession de Socfinaf Cy (Kenya).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29.
- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **13/08/2013** A travers sa filiale PNS Ltd, Socfinasia a acquis 90% de Coviphama Co Ltd, une société de droit cambodgien, attributaire d'une nouvelle concession (5,300 hectares).
- **30/07/2015** Acquisition d'actions Socfin-KCD pour porter le pourcentage de détention à 100%.

3. Structure du Groupe



4. Renseignements sur les participations de Socfinasia

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
Cambodge		
Socfin-KCD Co	2,000	100.00%
Luxembourg		
PNS Ltd	27,780,000	100.00%
Socfinde	200,000	80.00%
Management Associates	1,500	15.00%
Terrasia	4,781	47.81%
Induservices	3,500	35.00%
Belgique		
Centrages	7,500	50.00%
Immobilière de la Pépinière	3,333	50.00%
Socfinco	8,750	50.00%
Suisse		
Sogescol FR	2,650	50.00%
Socfinco FR	650	50.00%
Sodimex FR	675	50.00%
Induservices FR	700	50.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinasia détient une participation directe ou indirecte.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant affectation du résultat de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"

PT Socfindo est une société de droit indonésien qui exploite des hectares de plantations de palmiers à huile et d'hévéas dans le Nord de Sumatra, en Indonésie.

Principales données

Surface (hectares) Au 31 décembre 2025	Surface plantée		
	Mature	Immature	Total
Hévéa	5,096	1,229	6,325
Palmier	34,991	4,472	39,463
TOTAL	40,087	5,701	45,788

Concessions^G: 47,417 ha

(les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel)

Personnel permanent au 31 décembre 2025: 8,286

Production et vente	2025	2024
Au 31 décembre		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	5,733	6,170
Huile de palme	186,241	179,593
Semences (milliers)	10,099	8,954
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	179,698	169,022
Résultat (milliers d'euros)	73,784	64,421
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.75	1.58
Huile de palme	0.88	0.86
Semences (EUR / 1,000)	639	694
Cours moyen EUR / IDR	18,671	17,162
Cours de clôture EUR / IDR	19,753	16,851

Chiffres clés (millions de IDR)	2025	2024
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	1,763,113	1,703,348
Actifs circulants	792,178	682,837
Capitaux propres (*)	1,348,413	1,132,254
Dettes provisions et tiers (*)	1,206,878	1,253,931
Résultat de la période	1,377,636	1,105,584
Dividende final unitaire brut (USD)	(**)	(**)
Acompte sur dividende unitaire brut (USD)	850	800
Participation de PNS Ltd (%)	89.98	89.98

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

(**) Non connu à ce jour.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercices aux 31 décembre 2025 et 2024

(Exprimés en milliers de Roupies, sauf indication contraire)

Cours de clôture: EUR 1 = IDR	19,753	16,851
Cours moyen: EUR 1 = IDR	18,671	17,162
ACTIFS	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	216,831,290	159,471,601
Créances clients		
Créances commerciales		
Parties liées	8,209,176	14,257,465
Tiers	3,563,761	3,927,886
Créances commerciales - FAE	0	3,725,791
Créances fiscales	23,773,438	19,463,945
Autres	22,332,879	15,192,369
Stocks	336,002,909	281,317,478
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0
Comptes de régularisation	181,908,647	185,480,518
TOTAL ACTIFS COURANTS	792,622,100	682,837,053
ACTIFS NON-COURANTS		
Actifs immobilisés	1,762,588,921	1,703,337,274
Droit d'utilisation d'actifs	68,800	0
Actifs d'impôts différés	0	0
Autres	11,100	11,100
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS	1,762,668,821	1,703,348,374
TOTAL ACTIFS	2,555,290,921	2,386,185,427

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	31/12/2025	31/12/2024
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Dettes fournisseurs - tiers	37,606,220	51,141,498
Factures à recevoir	52,382,376	37,617,048
Autres dettes		
Tiers	14,417,730	12,445,680
Parties liées	16,945,454	17,617,685
Charges à payer	435,613,727	364,664,450
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26,522,448	51,744,096
Dettes relatives aux avantages du personnel	32,485,280	54,157,156
Dettes fiscales	100,004,409	113,710,002
TOTAL PASSIFS COURANTS	715,977,644	703,097,615
PASSIFS NON-COURANTS		
Dettes non-courantes relatives aux avantages du personnel	434,665,142	533,647,194
Passifs d'impôts différés	56,235,474	17,186,357
TOTAL PASSIFS	1,206,878,260	1,253,931,166
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Type A	2,385	2,385
Type B	265	265
Type C	7,947,350	7,947,350
Type D	34,300,000	34,300,000
Total capital	42,250,000	42,250,000
Prime d'émission	3,670,500	3,670,500
Bénéfices reportés		
Affectés à la réserve générale	38,642,844	38,642,844
Non affectés	1,263,849,317	1,047,690,917
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1,348,412,661	1,132,254,261
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	2,555,290,921	2,386,185,427

COMPTE DE RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Exercices aux 31 décembre 2025 et 2024

(Exprimés en milliers de Roupies, sauf indication contraire)

	2025	2024
Chiffre d'affaires	3,355,185,858	2,900,751,569
Coût des marchandises vendues	-1,133,176,359	-1,053,394,100
MARGE BRUTE	2,222,009,499	1,847,357,469
Frais de vente	-53,266,481	-50,017,415
Dépenses administratives et autres frais généraux (*)	-402,357,353	-484,536,654
Autres produits	25,057,595	42,102,937
Autres charges	-32,259,931	-8,036,825
Gain / (perte) dû à la variation de la juste valeur des actifs biologiques	27,113,231	54,518,714
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,786,296,560	1,401,388,226
Résultat financier	15,848,476	16,030,984
RESULTAT AVANT IMPOTS	1,802,145,036	1,417,419,210
Charge d'impôt	-398,159,296	-311,370,258
RESULTAT NET	1,403,985,740	1,106,048,952
Résultat global		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-26,349,682	-465,333
TOTAL RESULTAT GLOBAL	1,377,636,058	1,105,583,619

(*) Ces montants comprennent des tantièmes payés aux administrateurs de PT Socfindo qui sont membres du Conseil d'Administration de Socfinasia (2025 = IDR 96,596,910,612 et 2024 = 65,468,818,607).

SOCFIN-KCD Co

Capital: KHR 160,000,000,000.

Socfin-KCD est une société cambodgienne active dans la production de caoutchouc.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	3,688	0	3,688

Concessions⁶: 5,472 ha (y compris les concessions des filiales)

Personnel permanent au 31 décembre 2025: 793

<i>Production et vente</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	11,382	10,283
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	17,283	16,193
Résultat (milliers d'euros)	3,172	3,027
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.52	1.57
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	44,463	45,911
Actifs circulants	5,492	4,285
Capitaux propres (*)	39,427	35,844
Dettes provisions et tiers (*)	10,529	14,352
Résultat de la période	3,582	3,271
Participation de Socfinasia (en %)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

COVIPHAMA Co

Capital: KHR 8,640,000,000.

Coviphama est une société cambodgienne active dans la production de caoutchouc.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2025</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	3,219	9	3,228

Concessions⁶: 3,617 hectares

Personnel permanent au 31 December 2025: 462

	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	21,510	22,324
Actifs circulants	1,916	1,974
Capitaux propres	1,516	-284
Dettes provisions et tiers	21,910	24,582
Résultat de la période	1,800	1,890
Participation de Socfinasia (%)	100.00	100.00

PLANTATION NORD-SUMATRA "PNS" Ltd

Capital: USD 260,084,774.

PNS Ltd est une société holding dont les principaux actifs sont une participation de 89.98% dans PT Socfindo, une participation de 100% dans Coviphama Co Ltd ainsi qu'une créance sur cette dernière.

	2025	2024
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

Chiffres clés (milliers de USD)	2025	2024
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	303,471	306,471
Actifs circulants	1,510	1,123
Capitaux propres (*)	304,950	307,563
Dettes provisions et tiers (*)	32	31
Résultat de la période	56,281	58,048
Résultat distribué	58,894	59,171
Participation de Socfinasia (%)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

SOCFINDE

Capital: EUR 1,250,000.

Socfinde est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2025 par un bénéfice de EUR 403,602. Le Conseil d'Administration ne proposera pas de distribution de dividendes lors de l'Assemblée Générale.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	3,042	3,042
Actifs circulants	65,578	139,268
Capitaux propres	5,611	5,207
Dettes provisions et tiers	63,009	137,103
Résultat de la période	404	539
Résultat distribué	0	0
Dividende unitaire brut (EUR)	0	0
Participation de Socfinasia (%)	80.00	80.00

SOGESCOL FR

Capital: CHF 5,300,000.

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2025 par un bénéfice de 10,676,267 d'USD. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes à hauteur de 8,000,000 d'USD.

	2025	2024
Cours moyen EUR / USD	1.13	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.17	1.04

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	2025	2024
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	5,955	3,780
Actifs circulants	66,242	78,211
Capitaux propres (*)	21,129	20,453
Dettes provisions et tiers (*)	51,068	61,538
Résultat de la période	10,676	10,492
Résultat distribué	8,000	10,000
Dividende unitaire brut (USD)	1,509	1,887
Participation de Socfinasia (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

SOCFINCO FR

Capital: CHF 1,300,000.

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de gestion de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel de l'huile de palme et du caoutchouc.

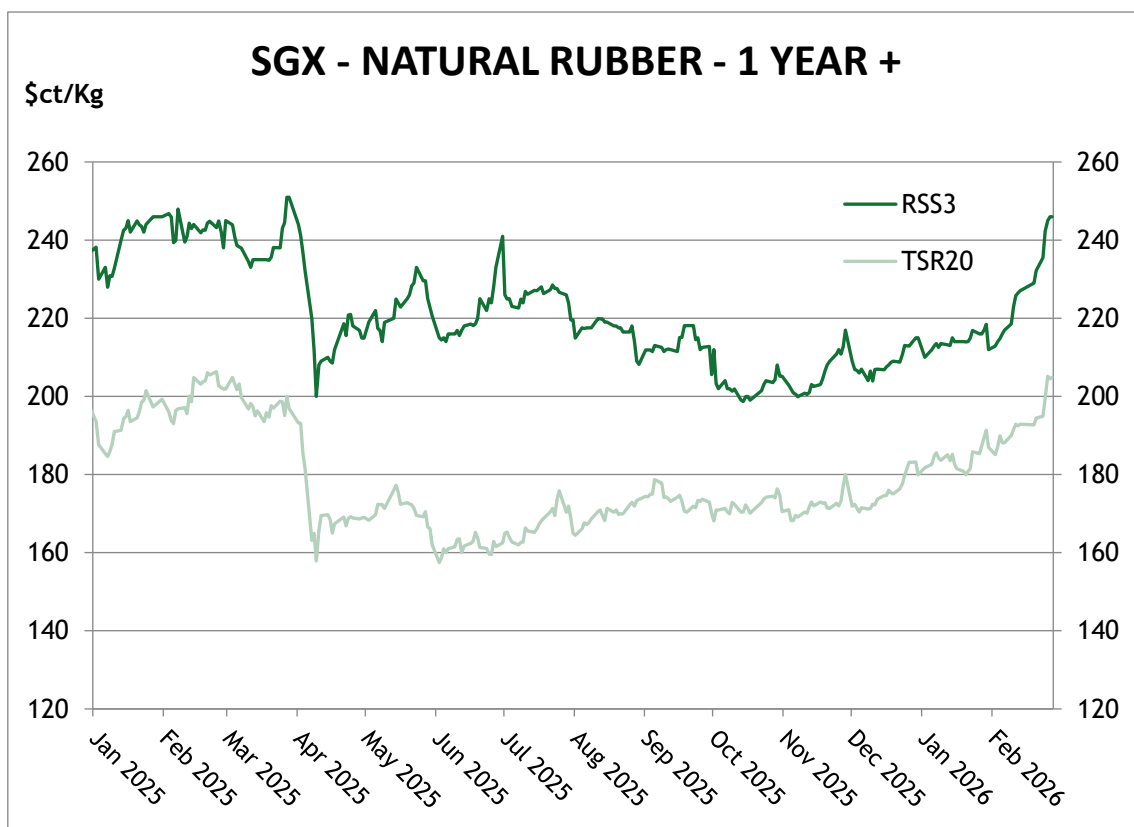
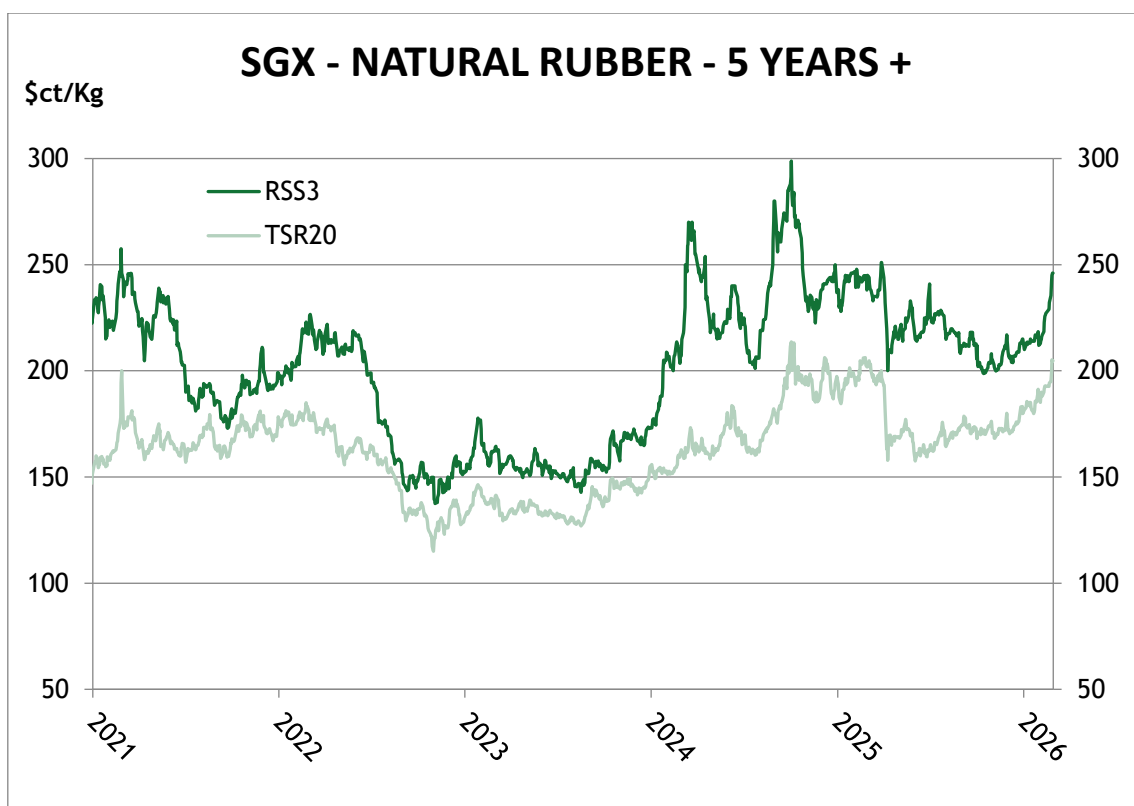
L'exercice se clôture le 31 décembre 2025 par un bénéfice de 4,919,427 d'euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes à hauteur de 4,000,000 d'euros.

Chiffres clés (milliers d'euros)	2025	2024
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	6,239	4,741
Actifs circulants	18,462	18,035
Capitaux propres (*)	22,306	19,386
Dettes provisions et tiers (*)	2,395	3,390
Ventes et prestations	33,305	26,198
Résultat de la période	4,919	4,465
Résultat distribué	4,000	2,000
Dividende unitaire brut (EUR)	3,077	1,538
Participation de Socfinasia (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc



Le marché international en 2025

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX^G) pour l'ensemble de l'année 2025 s'établit à 1,771 USD/tonne FOB Singapour, contre 1,743 USD/tonne en 2024, soit une hausse de 1.6 %.

En revanche, convertie en euros, la moyenne des cours en 2025 ressort à 1,568 EUR/tonne, contre 1,611 EUR/tonne en 2024, soit une baisse de 2.7 %.

Après une année 2024 nettement déficitaire en termes de production, les cours du caoutchouc naturel ont évolué entre 1,850 et 2,050 USD/tonne au premier trimestre 2025, soutenus par des tensions sur l'offre en début d'année, puis par l'entrée en période d'hivernage dans les principales zones de production.

Le début du mois d'avril a été marqué par l'instauration de barrières douanières imposées par les États-Unis à leurs partenaires commerciaux, provoquant une chute brutale des bourses mondiales et, dans leur sillage, des cours de la plupart des matières premières. Les cours du caoutchouc naturel n'ont pas échappé à ce mouvement baissier, alimenté par les craintes d'une récession mondiale. En l'espace d'une semaine, ils sont passés de 1,969 USD/tonne à 1,579 USD/tonne, enregistrant ainsi une chute de 20 %.

Premier consommateur mondial de caoutchouc naturel, la Chine s'est vu imposer un traitement particulièrement sévère, avec des taxes atteignant 145 % sur ses exportations, à la suite d'une escalade de la guerre commerciale avec les États-Unis.

La suspension temporaire des tarifs douaniers pour une période de 90 jours, visant à permettre des négociations plus approfondies et à offrir un répit aux marchés, a permis aux cours du caoutchouc de se stabiliser juste en dessous de 1,700 USD/tonne à la fin du mois d'avril.

Dans un contexte de tensions géopolitiques accrues au Moyen-Orient, les cours ont amorcé début juin une nouvelle tendance baissière, atteignant un point bas à 1,575 USD/tonne, avant de se stabiliser autour de 1,600 USD/tonne sur l'ensemble du mois, et ce malgré la hausse du prix du baril.

Soutenus ensuite par les accords conclus entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux sur les tarifs douaniers, ainsi que par les tensions à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, les cours du caoutchouc naturel ont repris une orientation haussière et ont évolué autour de 1,700 USD/tonne de juillet à novembre.

À la suite des inondations ayant affecté les zones de production dans le sud de la Thaïlande et en Indonésie, les cours ont progressé au-dessus de 1,800 USD/tonne à la fin du mois de décembre.

Selon les dernières prévisions de l'IRSG^G (International Rubber Study Group) publiées en décembre 2025, la production mondiale de caoutchouc naturel atteindrait 15.2 millions de tonnes en 2025 (+ 3.5%), tandis que la demande mondiale s'élèverait à 15.7 millions de tonnes (+2 %), entraînant un déficit estimé à 488,000 tonnes.

L'entrée en vigueur de la réglementation européenne EUDR, visant à interdire sur le sol européen certaines matières premières issues de la déforestation, dont le caoutchouc naturel et l'huile de palme, a une nouvelle fois été reportée d'un an. Elle devrait désormais entrer en application le 30 décembre 2026, alors qu'elle était initialement prévue pour fin 2024.

Au 30 décembre 2025, le TSR20 1^{ère} position FOB Singapour sur SGX est coté à 1,799 USD/tonne.

Perspectives 2026

Les cours du caoutchouc naturel ont continué leur progression entamée fin 2025 et évoluent depuis le début de l'année 2026 entre 1,800 et 2,050 USD/tonne, soutenus par de fortes pluies dans le sud-est de la Thaïlande et en Malaisie, mais aussi par l'arrêt de la saignée dans les principaux pays producteurs à l'entrée de l'hivernage, par la hausse des cours du pétrole et par un restockage important de la part de la Chine en prévision du Nouvel An chinois fin février.

De manière générale, et en l'absence de facteurs négatifs affectant l'évolution de la demande, le marché du caoutchouc naturel en 2026 pourrait être marqué par un retour aux fondamentaux, à savoir une tension persistante sur l'offre mondiale se traduisant par un déficit de production pour la quatrième année consécutive. Ce déficit serait dû à plusieurs facteurs affectant l'offre mondiale de caoutchouc naturel. Aux aléas liés aux conditions climatiques impactant les récoltes s'ajoutent un vieillissement du verger mondial – principalement dû à un manque d'investissement dans l'hévéaculture à la suite des dix dernières années de cours relativement bas sur le marché international –, des substitutions vers d'autres cultures plus rémunératrices ainsi que des maladies de l'hévéa en Asie du Sud-Est.

L'évolution des cours dépendra notamment des prix du pétrole, qui influencent le coût du caoutchouc synthétique, de l'efficacité des mesures de soutien économique chinoises et de l'impact des tensions commerciales entre les États-Unis et leurs partenaires.

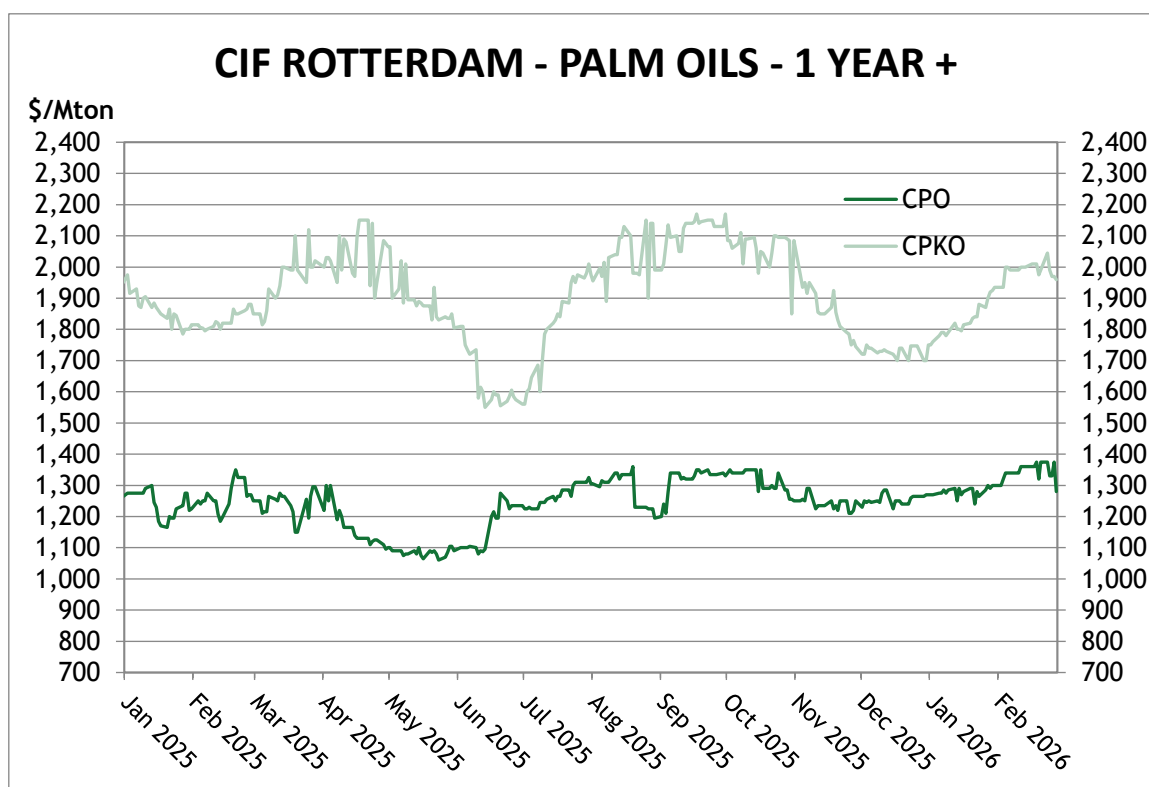
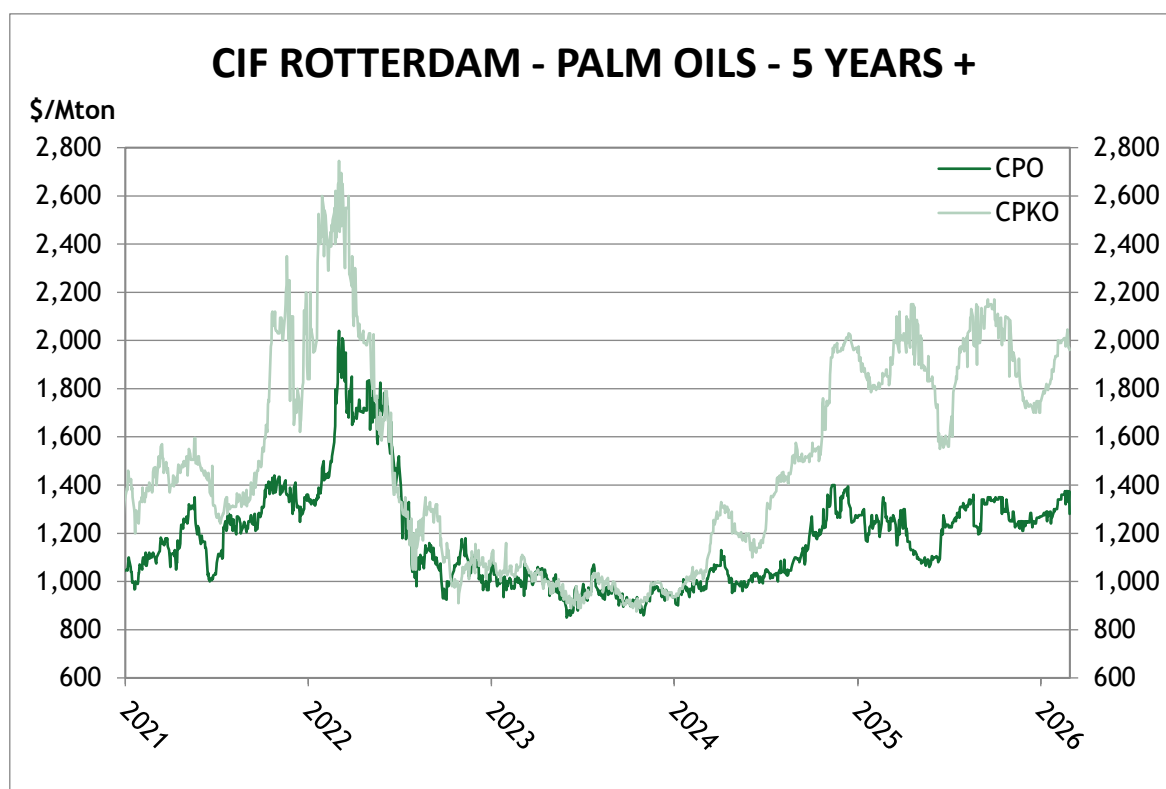
À compter du 1^{er} mai 2026, la Chine appliquera une exonération de droits de douane (0 %) sur certaines importations en provenance de pays africains, dont le caoutchouc naturel. Cette mesure renforce la compétitivité des producteurs africains sur le marché chinois, avec un potentiel d'augmentation des volumes exportés et de sécurisation des débouchés.

La production de la Côte d'Ivoire, troisième producteur mondial derrière l'Indonésie et la Thaïlande, devrait encore progresser pour atteindre environ 2 millions de tonnes, soit un niveau très proche de celui de l'Indonésie, dont la production est en fort déclin depuis 2021.

Selon l'IRSG, la production mondiale de caoutchouc naturel atteindrait 15.65 millions de tonnes en 2026 (+2,7 %), tandis que la demande mondiale s'élèverait à 16.05 millions de tonnes (+2,1 %), entraînant un déficit estimé à 402,000 tonnes.

Le TSR20 1^{ère} position FOB Singapour sur SGX cote au 27 février 2026 à 2,048 USD/tonne.

2. Huiles végétales



Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source: Oil World)

	1995	2005	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026(*)
Indonésie	4.2	14.1	33.4	42.8	44.7	46.7	48.4	45.6	49.4	49.0
Malaisie	7.8	15.0	20.0	19.1	18.1	18.5	18.6	19.4	20.2	19.6
Autres	3.2	4.8	9.1	12.2	13.1	14.0	14.6	14.4	15.3	15.8
TOTAL	15.2	33.9	62.5	74.1	75.9	79.2	81.6	79.4	84.9	84.4

(*) Estimation (décembre 2025).

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source: Oil World)

	1995	2005	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026(*)
Palme	15.2	33.9	62.5	74.1	75.9	79.2	81.6	79.4	84.9	84.4
Soja	20.2	33.6	48.8	58.6	60.1	60.1	59.7	64.7	68.7	69.4
Colza	10.8	16.2	26.3	25.3	26.9	25.7	30.6	31.6	32.1	32.5
Tournesol	8.9	9.7	15.1	21.3	18.9	19.7	22.3	23.3	21.0	21.9
Palmiste	2.0	4.0	6.8	7.8	8.0	8.2	8.4	8.2	8.7	8.7
Coton	3.9	5.0	4.7	4.6	4.5	4.4	4.4	4.5	4.4	4.4
Arachide	4.3	4.5	3.7	4.2	4.4	4.7	4.4	4.4	4.7	4.7
Coprah	3.3	3.3	3.0	2.6	2.8	3.0	3.1	3.1	2.7	3.04
TOTAL	68.4	110.1	170.8	198.5	201.4	205.1	214.5	219.2	227.2	229.0

(*) Estimation (décembre 2025).

Le marché international en 2025

La moyenne des cours de l'huile de palme brute (CPO^G) CIF Rotterdam^G en 2025 s'établit à 1,222 USD/tonne, contre 1,084 USD/tonne en 2024, soit une hausse de 13 %.

Les cours de l'huile de palme avaient déjà connu une forte progression en 2024, passant de moins de 950 USD/tonne en début d'année à plus de 1,250 USD/tonne en fin d'année, soutenus par une demande robuste des principaux pays importateurs.

Cette dynamique haussière s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2025, le CPO CIF Rotterdam dépassant à plusieurs reprises la barre des 1,300 USD/tonne. De janvier à mars, l'offre mondiale d'huiles végétales est restée limitée tandis que la consommation demeurait soutenue, notamment dans les pays musulmans à l'occasion des festivités du ramadan. Par ailleurs, la mise en œuvre du mandat B40 en Indonésie, consistant à incorporer 40 % de biodiesel à base d'huile de palme dans le diesel, a contribué à soutenir les cours.

Cependant, à partir du mois d'avril, le marché a opéré un net retournement, marqué par une baisse significative des prix. Le CPO CIF Rotterdam a ainsi perdu près de 200 USD/tonne en un mois, passant de 1,295 USD/tonne à 1,100 USD/tonne, soit une baisse de 15 %.

Cette correction s'explique en grande partie par les perspectives de hausse de la production mondiale en 2025. Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme aurait atteint 84.9 millions de tonnes, soit une progression de 7 % par rapport à 2024. L'Indonésie, premier producteur mondial, verrait sa production augmenter à 49.4 millions de tonnes, tandis que celle de la Malaisie, deuxième producteur mondial, devrait légèrement progresser pour atteindre 20.2 millions de tonnes.

Cette hausse globale serait principalement liée à une amélioration des rendements agricoles, favorisée par une utilisation accrue d'engrais et par des conditions météorologiques plus favorables en 2025.

Le marché de l'huile de palme a également été pénalisé par la chute des prix du pétrole. Le Brent a en effet perdu près de 20 % de sa valeur au mois d'avril, atteignant 60 dollars le baril, son plus bas niveau depuis plus de

quatre ans. Cette baisse a réduit la compétitivité du biodiesel, entraînant une diminution de la demande en huile de palme et exerçant une pression supplémentaire sur les prix.

Les facteurs macroéconomiques, ainsi que la guerre commerciale initiée par l'administration Trump à l'encontre de la Chine, ont également pesé sur les cours, accentuant l'incertitude et perturbant la demande mondiale. En réponse aux mesures tarifaires américaines, la Chine a imposé des droits de douane sur les importations de soja américain, provoquant une baisse des cours du soja et déstabilisant l'ensemble du marché des huiles végétales.

Il convient toutefois de noter qu'après la forte correction du mois d'avril, l'huile de palme est redevenue plus compétitive par rapport aux autres huiles végétales, notamment l'huile de soja. Vendue avec une décote depuis le mois de mai, elle a progressivement retrouvé un avantage compétitif, stimulant la demande à l'exportation. Ce regain d'attractivité s'est traduit par une hausse des volumes exportés en juin, en particulier vers l'Inde et la Chine, qui ont pu reconstituer leurs stocks.

Le rebond des cours du pétrole au mois de juin, alimenté par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, a également renforcé l'intérêt des producteurs de biodiesel pour l'huile de palme. Cette dynamique de la demande a permis une nette reprise des cours, le CPO CIF Rotterdam repassant au-dessus de 1,200 USD/tonne à la mi-juin.

Le marché a poursuivi sa trajectoire haussière au troisième trimestre, soutenu par les annonces des autorités indonésiennes concernant le biodiesel ainsi que par des statistiques d'exportation en progression. Le CPO CIF Rotterdam a ainsi atteint 1,350 USD/tonne en septembre, sans toutefois franchir durablement ce seuil.

À l'approche de la fin de l'année, le marché de l'huile de palme a progressivement perdu de son dynamisme, davantage en raison d'un manque de catalyseurs haussiers que d'un véritable excès d'offre. Les prix ont entamé une correction dès le mois d'octobre, sous l'effet d'une demande plus modérée, notamment en Inde. La baisse s'est prolongée en novembre, dans un contexte de marché peu directionnel, marqué par des arbitrages défavorables avec les autres huiles végétales et par une offre saisonnière plus abondante.

En décembre, les prix se sont stabilisés, évoluant dans un marché calme et attentiste.

Au 31 décembre 2025, le CPO CIF Rotterdam est coté autour de 1,270 USD/tonne.

Perpectives 2026

Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme est attendue en légère baisse en 2026, à 84.4 millions de tonnes. L'Indonésie, premier producteur mondial, devrait voir sa production reculer légèrement à 49 millions de tonnes, tout comme la Malaisie, deuxième producteur mondial, dont la production est attendue à 19.6 millions de tonnes.

Après trois décennies d'expansion rapide - la production ayant été multipliée par six entre 1990 et 2020 -, la croissance montre aujourd'hui des signes de ralentissement. L'Indonésie et la Malaisie, qui représentent ensemble environ 85 % de l'offre mondiale, font face à plusieurs contraintes : raréfaction des terres disponibles, vieillissement des plantations, maladies du palmier (notamment le Ganoderma) et pénuries de main-d'œuvre. De plus, les saisies de plantations jugées illégales ou non conformes aux réglementations foncières par les autorités indonésiennes devraient freiner la croissance de la production nationale en créant une incertitude opérationnelle et en retardant certains investissements, ce qui pourrait limiter l'offre exportable.

Dans le même temps, la demande reste soutenue. Elle est portée par la croissance démographique, l'urbanisation et l'augmentation du pouvoir d'achat dans les pays émergents, ainsi que par l'utilisation diversifiée de l'huile de palme dans les secteurs alimentaire, cosmétique et énergétique. La demande en biocarburants constitue un facteur clé de soutien aux cours. Le possible lancement du programme B45 en Indonésie en 2026, visant à porter à 45 % la part de biodiesel à base d'huile de palme dans le diesel, pourrait accroître la consommation intérieure de 1 à 2 millions de tonnes et réduire d'autant les volumes disponibles à l'exportation.

Toutefois, la hausse des prix pourrait être limitée par la concurrence d'huiles végétales alternatives, notamment l'huile de soja. L'attractivité de l'huile de palme dépendra de sa compétitivité relative : lorsque l'écart de prix se réduit, des acheteurs majeurs comme l'Inde se tournent rapidement vers ce substitut.

En 2026, les cours de l'huile de palme pourraient donc être influencés par une combinaison de facteurs, notamment l'évolution de l'offre et de la demande mondiale, les conditions météorologiques, les politiques gouvernementales, ainsi que la concurrence des autres huiles végétales et la demande croissante de biocarburants.

Au 27 février 2026, le CPO CIF Rotterdam cotait autour de 1,300 USD/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le "rapport de développement durable" sont disponibles sur le site web du Groupe.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

<i>Superficies (hectares)</i>		<i>Hévéa</i>		<i>Palmier</i>	
Au 31 décembre 2025					
Immatures (par année de planting)					
2025		135		1,152	
2024		174		1,343	
2023		246		1,978	
2022		167		0	
2021		120		0	
2020		189		0	
2019		136		0	
2018		70		0	
Total immatures		1,237		4,472	
Jeunes	(de 6 à 11 ans)	2,505	(de 3 à 7 ans)	7,985	
Matures	(de 12 à 22 ans)	8,879	(de 8 à 18 ans)	11,868	
Vieux	(plus de 22 ans)	619	(plus de 18 ans)	15,139	
Total en production		12,003		34,991	
TOTAL		13,241		39,464	

<i>Superficies (hectares)</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Palmier	39,464	39,474	39,499	39,279	39,089
Hévéa	13,241	13,245	13,243	13,523	13,886
TOTAL	52,704	52,719	52,742	52,802	52,975

<i>Production</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Huile de palme (tonnes)					
Production propre ^G	186,241	179,593	188,527	179,516	180,584
Caoutchouc (tonnes)					
Production propre ^G	17,116	16,454	15,250	12,914	15,430
Semences (milliers)					
Production propre ^G	10,099	8,954	9,190	13,189	11,668

<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Palmier	164	154	151	171	141
Hévéa	27	26	21	22	21
Autres produits agricoles	7	6	7	7	5
Autres	0	0	1	1	1
TOTAL	198	186	179	202	168

<i>Personnel</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Effectifs moyens	9,541	9,731	9,686	9,595	10,168

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires	198	186	179	202	168
Résultat opérationnel	87	76	62	56	73
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	52	61	46	48	57
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	35	81	63	91	69
Flux de trésorerie libre	22	121	122	152	60

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024	2023	2022	2021
Actifs biologiques producteurs	87	100	92	90	115
Autres actifs non-courants	82	84	126	183	256
Actifs courants	104	177	146	145	115
Capitaux propres totaux	184	242	256	280	296
Passifs non-courants	29	39	39	40	121
Passifs courants	60	80	69	99	70

Données boursières

(EUR)	2025	2024	2023	2022	2021
Nombre d'actions	19,594,260	19,594,260	19,594,260	19,594,260	19,594,260
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	176,966,847	235,591,827	247,910,360	273,585,223	289,258,777
Résultat net par action non diluée	2.68	3.11	2.35	2.45	2.93
Dividende par action	3.50	5.00	4.00	3.50	1.40
Cours de bourse					
minimum	15.30	14.10	14.70	14.20	13.10
maximum	26.80	17.20	17.20	18.80	17.80
clôture	25.00	15.60	15.40	16.50	14.30
Capitalisation boursière	489,856,500	305,670,456	301,751,604	323,305,290	280,197,918
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	130.68%	160.84%	170.00%	143.03%	47.78%
Dividendes / capitalisation boursière	14.00%	32.05%	25.97%	21.21%	9.79%
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	9.33	5.02	6.55	6.74	4.88

Faits marquants de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfinasia est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 31 mars 2026 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1980	AGO 2027
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGE 1990	AGO 2029
M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur ^(a)	AGO 2019	AGO 2031
Administration and Finance Corporation "AFICO"					
Représenté par Régis Helsmoortel	Belge	1961	Administrateur ^(b)	AGO 1997	AGO 2028
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur ^(b)	AGO 2018	AGO 2030
Mme Valérie Hortefeux	Française	1967	Administrateur ^(c)	AGO 2019	AGO 2031

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

(c) Administrateur indépendant

Le mandat de M. François Fabri, Administrateur sortant, arrive à échéance cette année. Le conseil d'administration proposera le renouvellement de ce mandat lors de la prochaine assemblée générale. Ce renouvellement aura une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2032.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale.

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Compagnie de l'Odet;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odet;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Cyrille Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinasia;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil d'Administration de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général et président du Conseil d'Administration de Bolloré SE;
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Vice-Président de Compagnie de l'Odet;
- Administrateur de Bolloré SE, Compagnie de l'Odet et Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'Administration de Financière Moncey.

Administration and Finance Corporation « AFICO »*Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

François Fabri*Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinasia;
- Directeur général de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Directeur général de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".
- Administrateur de Okomu Plc.

Philippe Fabri*Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinaf et Socfinasia;

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Administrateur de SOCFINAF au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm";
- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Okomu Plc.

Valérie Hortefeux*Administrateur**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises*

- Administrateur de Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Mediobanca et Compagnie de l'Odet.

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2025 le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2025: 96%
- 2024: 92%
- 2023: 96%
- 2022: 95%
- 2021: 98%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1 Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1^{er} janvier 2025 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2025.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante) - Présidente
- M. Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des administrateurs non-exécutifs sera confirmée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2026.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

4.2 Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinasia sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinasia au titre de l'exercice 2025 s'élève à 16,551,847 euros contre 12,691,356 euros pour l'exercice 2024.

Les Administrateurs de Socfinasia n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionariat

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote</i>	<i>Pourcentage détenu</i>	<i>Date de la notification</i>
Socfin L-1724 Luxembourg	11,324,179	57.79	01/02/2017
Bolloré Participations F-29500 Ergué Gaberic	200	0.001	22/10/2018
Bolloré F-29500 Ergué Gaberic	3,358,100	17.138	22/10/2018
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	1,002,500	5.116	22/10/2018
Total Bolloré Participations (direct et indirect)	4,360,800	22.255	

7. Calendrier financier

10 juin 2026	Assemblée Générale Ordinaire à 11h
Fin septembre 2026	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2026
Mi-novembre 2026	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3ème trimestre 2026
Fin mars 2027	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2026
Mi-avril 2027	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2026
Mi-mai 2027	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 ^{er} trimestre 2027
26 mai 2027	Assemblée Générale Ordinaire à 11h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
Ernst & Young "EY"
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2025, les honoraires d'audit s'élèvent à 536,380 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par cette société en 2025, ni en 2024.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinasia et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- (b) les états financier individuels au titre de l'excice clos le 31 décembre 2025 préparés suivant les normes comptables locale donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Socfinasia,
- (c) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 10 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 intègrent aux comptes annuels de Socfinasia toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont le détail est donné dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 des états financiers consolidés, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne. Socfinasia (le Groupe) a adopté les normes IFRS pour la première fois en 2005, et toutes les normes applicables au Groupe au 31 décembre 2025 ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2025, le résultat attribuable au Groupe s'est élevé à 52.5 millions d'euros contre 60.9 millions d'euros en 2024. Il en résulte un résultat par action attribuable au Groupe de 2.68 euros contre 3.11 euros en 2024.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 198.2 millions d'euros en 2025 contre 186.4 millions d'euros en 2024, soit une hausse de 11.8 millions d'euros. Cette augmentation du chiffre d'affaires est principalement due à une hausse du prix (22.5 millions d'euros), et d'une baisse des quantités vendues au cours de la période (6.3 millions d'euros), tandis que la fluctuation de la roupie indonésienne par rapport à l'euro a entraîné une baisse du chiffre d'affaires (-16.7 millions d'euros).

Le bénéfice opérationnel a augmenté à 87.4 millions d'euros contre 76.3 millions d'euros en 2024.

Les autres produits financiers ont diminué à 12.7 millions d'euros contre 19.1 millions d'euros en 2024 et consistent principalement à 8.1 millions d'euros de gains de change, contre 11.5 millions d'euros en 2024.

Les charges financières s'élèvent à 19.8 millions d'euros contre 8.1 millions d'euros en 2024, et se composent principalement de pertes de change pour un montant de 19.0 millions d'euros (7.4 millions d'euros en 2024).

En outre, la charge d'impôt a augmenté, l'impôt sur le revenu s'élevant à 25.3 millions d'euros contre 24.5 millions d'euros en 2024, qui s'explique par l'amélioration du résultat d'exploitation.

La quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence a diminué à 7.2 millions d'euros, contre 4.6 millions d'euros en 2024.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinasia se composent :

- d'actifs non courants pour 169.4 millions d'euros contre 184.1 millions d'euros en 2024, une diminution de 14.7 millions d'euros principalement liée à une diminution des actifs biologiques non courants de 12.8 millions d'euros;
- d'actifs courants pour 104.0 millions d'euros contre 177.1 millions d'euros en 2024, principalement liés à la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 84.3 million, et à l'augmentation des autres créances pour 12.2 millions d'euros.

Les capitaux propres "part du Groupe" s'élèvent à 177.0 millions d'euros contre 235.6 millions d'euros en 2024. La diminution des capitaux propres de -58.6 millions d'euros est principalement due à l'affectation du résultat net (-98.0 millions d'euros, dividende final 2024 et acompte sur dividende 2025 inclus), au bénéfice de la période (+52.5 millions d'euros) et aux variations de la réserve de conversion pour -14.1 millions d'euros.

Sur la base des capitaux propres consolidés, la valeur nette par action^G (les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie « Glossaire » à la fin du rapport annuel) attribuable au Groupe, avant distribution du solde du dividende, s'élève à 9.03 euros, contre 12.02 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2025, le cours de l'action s'élevait à 25.00 euros.

Les dettes à court terme et à long terme ont diminué pour s'établir à 89.4 millions d'euros, contre 118.8 d'euros l'année précédente. Les autres dettes ont diminué à 47.2 millions d'euros contre 62.4 millions d'euros l'année précédente.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 64.7 millions d'euros, soit une diminution de 84.3 millions d'euros pour la période par rapport à une augmentation de 34.5 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont affiché une entrée nette de trésorerie pour 34.5 millions d'euros en 2025 (81.1 millions d'euros en 2024) et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 95.3 millions d'euros (contre 96.4 millions d'euros au cours de l'exercice précédent).

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont enregistré une sortie nette de 12.0 millions d'euros (contre une entrée nette de 39.4 millions d'euros en 2024), en raison de l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs biologiques. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont affiché une sortie nette de 105.0 millions d'euros (86.4 millions d'euros en 2024), dont 104.2 millions d'euros de dividendes (85.6 millions d'euros en 2024).

2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 22 et 33).

3. Perspectives 2026

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Depuis 2022, divers conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de ses conséquences sur le commerce mondial et la croissance économique.

Depuis février 2026, le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran s'est transformé en une crise géopolitique plus large, perturbant la stabilité au Moyen-Orient et les flux commerciaux mondiaux. Sur le plan économique, cela fait grimper les prix du pétrole et provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, tout en alimentant l'inflation, la volatilité des marchés financiers et les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau du Groupe, les éléments suivants contribuent à atténuer ces risques :

- Une grande partie du chiffre d'affaires du Groupe provient de l'huile de palme, qui est vendue localement sur chaque marché, ce qui permet au Groupe d'être bien diversifié.
- Les achats du Groupe sont gérés par Sodimex FR ; cela permet au Groupe de se conformer pleinement aux interdictions d'importation et d'exportation (par exemple vers la Russie, l'Iran, etc.), ainsi que de mieux gérer la volatilité des prix des intrants.
- Les revenus liés à la vente de caoutchouc sont gérés par Sogescol FR, qui traite avec une grande variété de clients sur différents continents, ce qui permet au Groupe d'atténuer les impacts des incertitudes économiques. Sogescol FR dispose également d'une grande expérience des transporteurs maritimes et des itinéraires, ce qui lui permet d'atténuer les hausses de prix potentielles.

Bien que les tensions géopolitiques n'aient pas eu d'impact significatif sur les activités ou les performances de la société en 2025, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et ses répercussions sur la situation financière de la société.

5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à mentionner après la date de clôture.

6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

1- Évaluation des risques

Les risques potentiels liés aux activités du groupe (y compris les risques financiers, opérationnels et de conformité) sont identifiés. Une fois que les risques résiduels ont été évalués et qu'il s'avère qu'ils dépassent le niveau de tolérance au risque, des stratégies sont également mises en œuvre pour réduire les risques identifiés, comme la mise en place de mesures de sécurité, la création de redondances dans les opérations ou l'adoption de solutions technologiques visant à réduire l'erreur humaine.

2- Activités de contrôle

Des contrôles clés sont en place pour gérer les risques dans des limites acceptables (conformément à la tolérance au risque). Les contrôles clés les plus importants sont les suivants :

Conformité aux lois et règlements

Cadre juridique : le système de contrôle interne évalue la conformité avec les lois et règlements pertinents. Cela comprend, sans s'y limiter, le droit du travail, les réglementations financières et les lois sur la protection des données.

Mises à jour réglementaires : le groupe se tient au courant de l'impact que les changements de lois et de règlements pourraient avoir sur le système de contrôle interne.

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mise en place à chaque niveau du groupe favorise un modèle autonome de contrôle interne.

Dans chacun de leurs domaines de responsabilité, ces différentes fonctions s'assurent de l'exhaustivité et de la fiabilité des informations. Elles fournissent des mises à jour régulières sur cet aspect aux responsables locaux et au siège du groupe, sur les informations relatives à la production agricole et industrielle, au commerce, aux ressources humaines, à la finance, etc.

Processus d'autorisation et d'approbation : des procédures claires sont établies pour l'approbation des transactions et des décisions, y compris les limites d'autorisation, afin d'empêcher les actions non autorisées ou inappropriées.

Des contrôles physiques sont mis en œuvre en permanence pour protéger les actifs, tels que le stockage sécurisé des stocks, les contrôles d'accès aux systèmes sensibles et les vérifications régulières des stocks.

Contrôles informatiques : des protocoles de cybersécurité et de sécurité informatique sont établis et renforcés en permanence, comme les contrôles d'accès des utilisateurs et les processus de sauvegarde et de récupération des données, afin de protéger l'intégrité des données et d'empêcher tout accès non autorisé.

Contrôles préventifs et de détection : ils comprennent à la fois des contrôles préventifs (par exemple, l'authentification des utilisateurs) et des contrôles de détection (par exemple, des audits périodiques) afin de prévoir les risques potentiels ou émergents.

3- Collaboration interfonctionnelle

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Malgré cette autonomie, les politiques et les procédures sont transversales aux entités opérationnelles (dans la mesure du possible), afin de rationaliser les contrôles et de tirer parti des synergies.

Contrôle centralisé

Le top management des entités du groupe applique une politique de gestion des ressources humaines, qui est centralisée au siège du groupe.

Cette politique contribue au bon fonctionnement du système de contrôle interne et garantit son efficacité par le biais de différentes pratiques telles que des processus de recrutement indépendants/autonomes, l'harmonisation de toutes les fonctions séparées, ainsi que des évaluations annuelles et des programmes de formation.

Les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent de manière centralisée un ensemble de rapports standards qui garantissent que les informations provenant des filiales sont présentées de manière homogène.

4- Information et communication (y compris le système de rapport)

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

5- Surveillance

Surveillance continue : La performance des contrôles est surveillée par des systèmes automatisés ou des vérifications manuelles, y compris la conformité avec les politiques et les procédures ou l'évaluation des rapports financiers.

Audits internes : des audits internes sont réalisés régulièrement pour évaluer l'efficacité des contrôles, identifier les domaines susceptibles d'être améliorés, garantir la conformité et assurer le suivi de l'état d'avancement des actions correctives.

8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
SOCFINASIA S.A.
41, Boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2025 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise audité du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise audité.

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

<i>EUR</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Actifs non-courants			
Droits d'utilisation d'actifs	3	4,042,556	3,590,450
Immobilisations incorporelles	4	340,852	330,730
Immobilisations corporelles	5	36,595,214	41,785,557
Actifs biologiques non courants	6	87,472,341	100,304,209
Participations dans des entreprises associées	10	27,932,810	27,231,426
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11	8,338,662	5,253,839
Avances à long terme		82,404	93,223
Actifs d'impôts différés	12	4,603,195	5,540,028
		169,408,034	184,129,462
Actifs courants			
Stocks	15	20,781,893	21,778,649
Actifs biologiques courants		1,472,748	1,587,423
Créances commerciales	16	906,074	1,451,775
Autres créances	17	14,287,040	2,065,148
Actifs d'impôts exigibles	13	1,804,217	1,197,628
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	64,705,197	149,037,854
		103,957,169	177,118,477
TOTAL ACTIFS		273,365,203	361,247,939

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR	Note	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres part du Groupe			
Capital souscrit	19	24,492,825	24,492,825
Réserve légale	20	2,449,283	2,449,283
Réserves consolidées		231,426,252	267,557,317
Ecart de conversion		-133,878,872	-119,821,411
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		52,477,358	60,913,814
		176,966,846	235,591,828
Participations ne donnant pas le contrôle	9	7,013,501	6,868,597
Capitaux propres totaux		183,980,347	242,460,425
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	12	4,960,102	3,938,754
Provisions relatives aux engagements de retraites	21	23,649,303	34,881,809
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	3	842,352	350,199
		29,451,757	39,170,762
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an		313	0
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3	80,047	29,130
Dettes commerciales	23	7,179,297	9,158,991
Passifs d'impôts exigibles	13	5,516,132	7,997,950
Autres dettes	23	47,157,310	62,430,681
		59,933,099	79,616,752
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		273,365,203	361,247,939

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

EUR	Note	2025	2024
Produits des activités ordinaires	32	198,187,690	186,432,826
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		2,685,563	4,158,634
Autres produits opérationnels		653,172	808,194
Matières premières ^G et consommables utilisés	32	-15,733,705	-17,456,725
Autres charges externes	32	-18,392,772	-18,970,705
Charges de personnel	25	-67,055,236	-70,599,576
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	-11,261,286	-7,692,881
Autres charges opérationnelles	32	-1,674,190	-394,012
Résultat opérationnel		87,409,236	76,285,755
Autres produits financiers	26	12,684,278	19,089,273
Plus-values sur cessions d'actifs		51,118	32,311
Moins-values sur cessions d'actifs		-419,958	-168,090
Charges financières	27	-19,786,338	-8,061,924
Résultat avant impôts		79,938,336	87,177,325
Charge d'impôts sur le résultat	14	-25,305,029	-24,488,401
(Charge) / Produit d'impôts différés	14	-1,835,951	-87,435
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	7,161,372	4,596,877
Résultat net de la période		59,958,728	67,198,366
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		7,481,370	6,284,552
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		52,477,358	60,913,814
Résultat net par action non dilué	28	2.68	3.11
Nombre d'actions Socfinasia		19,594,260	19,594,260
Résultat net par action non dilué		2.68	3.11
Résultat net par action dilué		2.68	3.11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. État du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2025	2024
Résultat net de la période		59,958,728	67,198,366
Autres éléments du résultat global			
Pertes et gains actuariels	21	-1,809,287	-34,762
Impôts sur les pertes et gains actuariels		398,043	7,648
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, avant impôts	11	32,805	-25,984
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		-26,395	7,846
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		-1,404,834	-45,252
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-15,029,400	5,307,651
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		-15,029,400	5,307,651
Total des autres éléments du résultat global		-16,434,234	5,262,399
Total résultat global		43,524,494	72,460,765
Résultat global attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		6,365,592	6,382,186
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		37,158,902	66,078,579

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	Note	2025	2024
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		52,477,358	60,913,814
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		7,481,370	6,284,552
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	-7,161,372	-4,596,877
Dividendes des entreprises associées	10	5,627,939	3,494,328
Juste valeur de la production agricole		954,549	526,341
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		5,385,379	-2,310,364
Dotations aux amortissements et provisions	7	3,031,050	7,340,097
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		368,840	135,779
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	14	27,140,980	24,575,836
Capacité d'autofinancement		95,306,093	96,363,506
<i>Charge / (produit) d'intérêts</i>	26, 27	-3,745,732	-6,740,541
<i>Impôts payés</i>	14	-26,180,370	-20,734,160
Variation de stocks		-3,354,560	-5,109,303
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-17,424,338	13,450,580
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		-15,453,351	5,546,176
Variation des comptes de régularisation		5,376,186	-1,640,295
Variation du besoin en fonds de roulement		-30,856,063	12,247,158
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		34,523,928	81,135,963
Activités d'investissement			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-447,448	-1,065,888
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	5, 6	-13,889,950	-15,245,874
Cessions d'immobilisations corporelles		796,401	829,904
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières et avances envers actionnaire	11, 30	-2,996,938	47,377,930
Intérêts reçus	26	4,491,293	7,501,648
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-12,046,642	39,397,720
Activités de financement			
Acquisition d'intérêts additionnels dans les filiales		0	-5,601
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	15	-97,971,300	-78,377,040
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-6,219,831	-7,179,706
Remboursements d'emprunts		-509	0
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	11	-80,722	-27,879
Intérêts payés	27	-745,561	-761,107
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-105,017,923	-86,351,333
Impact des écarts de conversion		-1,792,333	280,846
Variation nette de trésorerie		-84,332,970	34,463,196
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	18	149,037,854	114,574,658
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	18	64,704,884	149,037,854
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-84,332,970	34,463,196

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participation s ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2024	24,492,825	2,449,283	-125,025,089	345,993,342	247,910,361	7,663,646	255,574,007
Résultat de la période				60,913,814	60,913,814	6,284,552	67,198,366
Pertes et gains actuariels				-24,403	-24,403	-2,711	-27,114
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				-14,510	-14,510	-3,628	-18,138
Ecarts de conversion			5,203,678		5,203,678	103,973	5,307,651
Total résultat global			5,203,678	60,874,901	66,078,579	6,382,186	72,460,765
Dividendes (Note 29)				-39,188,520	-39,188,520	-3,478,179	-42,666,699
Acomptes sur dividendes (Note 29)				-39,188,520	-39,188,520	-3,696,747	-42,885,267
Autres variations				-20,072	-20,072	-2,309	-22,381
Transactions avec les actionnaires				-78,397,112	-78,397,112	-7,177,235	-85,574,347
Situation au 31 décembre 2024	24,492,825	2,449,283	-119,821,411	328,471,131	235,591,828	6,868,597	242,460,425
Situation au 1^{er} janvier 2025	24,492,825	2,449,283	-119,821,411	328,471,131	235,591,828	6,868,597	242,460,425
Résultat de la période				52,477,358	52,477,358	7,481,370	59,958,728
Pertes et gains actuariels				-1,270,120	-1,270,120	-141,124	-1,411,244
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				9,125	9,125	-2,715	6,410
Ecarts de conversion			-14,057,461		-14,057,461	-971,939	-15,029,400
Total résultat global			-14,057,461	51,216,363	37,158,902	6,365,592	43,524,494
Dividendes (Note 29)				-58,782,780	-58,782,780	-2,418,092	-61,200,872
Acomptes sur dividendes (Note 29)				-39,188,520	-39,188,520	-3,802,588	-42,991,108
Annulation dividendes non distribués				2,058,175	2,058,175		2,058,175
Autres variations				129,241	129,241	-8	129,233
Transactions avec les actionnaires				-95,783,884	-95,783,884	-6,220,688	-102,004,572
Situation au 31 décembre 2025	24,492,825	2,449,283	-133,878,872	283,903,610	176,966,846	7,013,501	183,980,347

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

Socfinasia S.A. (la " Société ") a été constituée le 20 novembre 1972. Son objet social la qualifie de soparfi^G (les termes comportant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée générale annuelle du 10 janvier 2011. Le siège social est établi au 4, avenue Guillaume, L-1650 à Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Asie du Sud-Est.

Socfinasia est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est inscrite au registre de commerce sous le code B10534 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN : LU0092047413.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfinasia et de présentation du Groupe.

En date du 22 avril 2026, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF^G disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

Nouvelles normes et amendements publiés mais non encore applicables au 1^{er} janvier 2025 :

Le Groupe évalue actuellement les incidences que les amendements décrits ci-dessous auront sur les principaux états financiers et leurs notes annexes, et n'anticipe pas l'application précoce de nouvelles normes comptables, amendements ou interprétations.

- Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». L'IFRS 18 introduit :
 - De nouvelles exigences de présentation au sein de l'état du résultat net (compte de résultat), incluant des totaux et sous-totaux spécifiques.
 - L'obligation pour les entités de classer l'ensemble des produits et charges du compte de résultat dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées (les trois premières étant nouvelles).
 - La communication d'indicateurs de performance définis par la direction (MPM), de sous-totaux de produits et charges, ainsi que de nouvelles exigences sur l'agrégation et la désagrégation des informations financières basées sur les « rôles » identifiés des états financiers primaires et des notes.

La norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, avec une application rétrospective. L'application anticipée est autorisée.

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés, et n'anticipe pas l'application précoce de nouvelles normes comptables, amendements ou interprétations.

- Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié le Volume 11 des Améliorations annuelles des normes IFRS. Ces amendements incluent des clarifications, simplifications, corrections et modifications visant à améliorer la cohérence de plusieurs normes comptables IFRS. Les principaux amendements concernent :
 - IFRS 1 : clarification d'une confusion potentielle entre le paragraphe B6 d'IFRS 1 et les exigences de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9 ;
 - IFRS 7 : clarification d'une incohérence au paragraphe 28 d'IFRS 7 concernant l'information à fournir sur l'écart différé entre la juste valeur et le prix de transaction ;
 - IFRS 9 : traitement d'un manque potentiel de clarté concernant la décomptabilisation des passifs de location par le preneur, en lien avec les exigences de l'IFRS 9 (paragraphe 2.1.(b)(ii)) ;
 - IFRS 10 : clarification d'une confusion potentielle dans la détermination d'un « agent de fait » entre les paragraphes B73 et B74 de l'IFRS 10 ;
 - IAS 7 : traitement d'une confusion potentielle dans l'utilisation du terme « méthode du coût ». Le paragraphe 37 de l'IAS 7 a été modifié.

Le Volume 11 des Améliorations annuelles des IFRS sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, avec une application anticipée autorisée.

- Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié « Contrats faisant référence à de l'électricité dépendante de la nature » (amendements à IFRS 9 et IFRS 7). Ces amendements fournissent des directives sur :
 - les facteurs à prendre en compte lors de l'application d'IFRS 9:2.4 aux contrats d'achat et de livraison d'électricité renouvelable dont la source de production dépend de la nature ;
 - les exigences relatives à la comptabilité de couverture, afin de permettre à une entité utilisant un contrat d'électricité renouvelable dépendante de la nature (présentant des caractéristiques spécifiques) comme instrument de couverture, de désigner un volume variable de transactions d'électricité prévues comme élément couvert ;
 - les amendements introduisent des obligations d'information concernant les contrats d'électricité renouvelable dépendant de la nature présentant des caractéristiques spécifiées.

Les amendements à IFRS 9 et IFRS 7 seront applicables rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est autorisée.

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements relatifs à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (amendements à IFRS 9 et IFRS 7). Ces amendements précisent :

- la classification des actifs financiers, y compris ceux comportant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ;
- la décomptabilisation des passifs réglés par des systèmes de paiement électronique. Ils clarifient également le traitement des actifs sans recours et des instruments liés contractuellement ;
- les informations à fournir relatives aux investissements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi qu'aux actifs/passifs financiers comportant des clauses contractuelles liées à un événement contingent, y compris celles liées aux critères ESG.

Ces amendements seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, avec une application anticipée autorisée.

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne :

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés, et n'anticipe pas l'application précoce de nouvelles normes comptables, amendements ou interprétations.

- Le 9 mai 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 19 - Filiales non soumises à l'obligation de rendre compte au public : informations à fournir. Cette norme permet aux filiales éligibles de choisir d'appliquer des obligations d'information allégées conformément à l'IFRS 19 et de se conformer aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation énoncées dans d'autres normes comptables IFRS. La norme entrera en vigueur pour les périodes de reporting commençant le 1^{er} janvier 2027 ou après cette date, une adoption anticipée étant autorisée. Les instruments de capitaux propres du Groupe étant cotés en bourse, celui-ci n'est pas éligible pour choisir d'appliquer l'IFRS 19.

- Le 23 novembre 2025, l'IASB a publié les amendements à l'IAS 21 intitulés « Conversion vers une monnaie de présentation hyperinflationniste ». Ces amendements sont les suivants :

- Lorsqu'une entité convertit des montants d'une monnaie fonctionnelle qui est la monnaie d'une économie non hyperinflationniste vers une monnaie de présentation qui est la monnaie d'une économie hyperinflationniste, elle convertit ces montants, y compris les montants comparatifs, en utilisant le taux de clôture de la période en cours,
- Lorsque la monnaie de présentation de l'entité cesse d'être hyperinflationniste et que sa monnaie fonctionnelle continue d'être non hyperinflationniste, l'entité applique les principes de la norme IAS 21 de manière prospective,
- L'entité doit fournir des informations sur la méthode appliquée, y compris des informations financières résumées concernant ses activités à l'étranger converties.

Les amendements entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, une application anticipée étant autorisée.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR ou €).

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs biologiques (courants) (IAS 2, IAS 41) et des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les principes et règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente au sein du groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2025 et sont présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuve l'affectation du résultat de la société mère.

Au 1^{er} janvier 2025, le Groupe a adopté les amendements suivants sans impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Amendements à la norme IAS 21 « Non-convertibilité »

Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à la norme IAS 21 afin de clarifier la manière dont une entité doit évaluer si une monnaie est convertible, de préciser comment elle doit déterminer un taux de change au comptant en cas de non-convertibilité, et de définir les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'incidence de la non-convertibilité d'une monnaie.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinasia ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfinasia exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

b) Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette société, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est un accord conjoint dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de l'accord. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord (c'est-à-dire que les décisions requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis ajustée pour tenir compte de la part du groupe dans les mouvements du résultat et des autres éléments du résultat étendu.

Le compte de résultat reflète la part du Groupe dans les résultats des opérations de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat étendu de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat étendu du Groupe. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Les investissements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle cette influence cesse. La valeur comptable des écarts d'acquisition positifs résultant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est incluse dans la valeur comptable de

l'investissement et ne fait pas l'objet d'un test de dépréciation distinct. Un test de dépréciation est effectué si une indication objective de dépréciation est identifiée. La dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, dans le compte de résultat sous la rubrique "Part du groupe dans le résultat des entreprises associées".

La liste des filiales et des entreprises associées (y compris les coentreprises) du groupe est présentée dans la Note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinasia et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2025	31/12/2024	2025	2024
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Roupie indonésienne	19,753	16,851	18,671	17,162
Dollar US	1.1750	1.0389	1.1293	1.0804

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession ⁶

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.11. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 "Agriculture".

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 25 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 25 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec^G (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3^G (feuille fumée^G) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période. Après la récolte, ces produits sont évalués conformément à la norme IAS 2 Stocks et la juste valeur diminuée des frais de vente correspond au coût des stocks (voir Note 1.14).

1.12. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 14.5%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 8 relative aux dépréciations d'actifs.

1.13. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.14. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.11. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.15. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 33).

1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

Pour les besoins de l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des découverts bancaires en cours, car ils sont considérés comme faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

1.17. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 24).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 24).

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable, en lien avec leur classification à court-terme.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit (pertes de crédit moyennes sur plusieurs années), ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.19. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu".

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.20. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2025, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 92.8 millions d'euros (2024 : 71.4 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.21. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global.

1.22. Information sectorielle

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques.

1.23. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a eu recours à ses meilleures estimations pour établir des hypothèses affectant la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 - Avantages du personnel (Note 21), IAS 41 - Agriculture et IAS 2

- Stocks (Note 15), IAS 16 - Immobilisations corporelles (Note 5), IAS 36 - Dépréciation d'actifs (Notes 6 and 8), IFRS 9 - Instruments financiers (Notes 24 and 33) et IFRS 16 - Contrats de Location (Note 3).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13 - Evaluation de la Juste Valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.11).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

Depuis 2022, divers conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de ses conséquences sur le commerce mondial et la croissance économique.

Depuis février 2026, le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran s'est transformé en une crise géopolitique plus large, perturbant la stabilité au Moyen-Orient et les flux commerciaux mondiaux. Sur le plan économique, cela fait grimper les prix du pétrole et provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, tout en alimentant l'inflation, la volatilité des marchés financiers et les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau du Groupe, les éléments suivants contribuent à atténuer ces risques :

- Une grande partie du chiffre d'affaires du Groupe provient de l'huile de palme, qui est vendue localement sur chaque marché, ce qui permet au Groupe d'être bien diversifié.
- Les achats du Groupe sont gérés par Sodimex FR ; cela permet au Groupe de se conformer pleinement aux interdictions d'importation et d'exportation (par exemple vers la Russie, l'Iran, etc.), ainsi que de mieux gérer la volatilité des prix des intrants.
- Les revenus liés à la vente de caoutchouc sont gérés par Sogescol FR, qui traite avec une grande variété de clients sur différents continents, ce qui permet au Groupe d'atténuer les impacts des incertitudes économiques. Sogescol FR dispose également d'une grande expérience des transporteurs maritimes et des itinéraires, ce qui lui permet d'atténuer les hausses de prix potentielles.

Bien que les tensions géopolitiques n'aient pas eu d'impact significatif sur les activités ou les performances de la société en 2025, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et ses répercussions sur la situation financière de la société.

1.24. Changement climatique

Le Groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le Groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le Conseil d'Administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.13 et Note 8). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 21).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

1.25. Environnement, social et gouvernance

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfinasia.

La Direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la Direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du Groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.13 et 8.

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2025	% de contrôle du Groupe 2025	Méthode de consolidation (* 2025	% d'intérêt du Groupe 2024	% de contrôle du Groupe 2024	Méthode de consolidation (* 2024
ASIE						
<i>Hévéa et Palmier</i>						
PT SOCFIN INDONESIA " SOCFINDO "	90.00	90.00	IG	90.00	90.00	IG
<i>Hévéa</i>						
SETHIKULA CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
VARANASI CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
COVIPHAMA CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
EUROPE						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
INDUSERVICES S.A.	35.00	35.00	MEE	35.00	35.00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD " PNS Ltd " S.A.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFINCO S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINDE S.A.	80.00	80.00	IG	80.00	80.00	IG
SODIMEX FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
TERRASIA S.A.	47.81	47.81	MEE	47.81	47.81	MEE

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence - NC : Non Consolidée

Liste des filiales et entreprises associées

- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * COVIPHAMA Co LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et dans Coviphama Co.
- * PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO" est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- * SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession⁶ de terrains agricoles.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- * VARANASI Co LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession⁶ de terrains agricoles.

Note 3. Contrats de location

Les montants comptabilisés au bilan, liés aux contrats de location en vertu de la norme IFRS 16, sont les suivants :

Droits d'utilisation d'actifs

EUR	Terrains et concessions ⁶		TOTAL
	Immeubles	agricoles	
Valeur brute au 1^{er} janvier 2024	307,783	3,287,373	3,595,156
Entrées	0	962,634	962,634
Sorties	0	-437,124	-437,124
Ecarts de conversion	19,583	78,730	98,313
Valeur brute au 31 décembre 2024	327,366	3,891,613	4,218,979
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	-187,785	-713,521	-901,306
Amortissements	-27,570	-114,253	-141,823
Reprises d'amortissements	0	437,124	437,124
Ecarts de conversion	-13,049	-9,475	-22,524
Amortissements au 31 décembre 2024	-228,404	-400,125	-628,529
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	98,962	3,491,488	3,590,450
Valeur brute au 1^{er} janvier 2025	327,366	3,891,613	4,218,979
Entrées	664,620	491,700	1,156,320
Sorties	0	-56,631	-56,631
Ecarts de conversion	-74,324	-585,850	-660,174
Valeur brute au 31 décembre 2025	917,662	3,740,832	4,658,494
Amortissements au 1^{er} janvier 2025	-228,404	-400,125	-628,529
Amortissements	-96,273	-35,082	-131,355
Sorties	0	56,631	56,631
Ecarts de conversion	31,310	56,004	87,314
Amortissements au 31 décembre 2025	-293,367	-322,572	-615,939
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	624,295	3,418,260	4,042,555

Dettes liées aux contrats de location

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Dettes à plus d'un an	842,352	350,199
Dettes à moins d'un an	80,047	29,130
TOTAL	922,399	379,329

Dettes liées aux contrats de location par échéance

2024						
EUR	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	29,272	29,413	37	40	291,437	350,199
2025						
EUR	2027	2028	2029	2030	2031 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	83,565	55,974	59,494	63,237	580,082	842,352

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2025	2024
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	131,355	141,823
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	23,902	61,565
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	85,968	40,929
TOTAL	241,225	244,317

Concessions^G de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions^G de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions^G sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/ extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SETHIKULA	2010	50 ans	3,328 ha (*)
VARANASI	2009	50 ans	2,144 ha (*)
COVIPHAMA	2008	50 ans	3,617 ha (*)
SOCFINDO	1990 à 2025	25 à 35 ans	47,417 ha

(*) Suite aux modifications apportées aux baux cambodgiens, leur durée et leur superficie ont été mises à jour en conséquence.

Note 4. Immobilisations incorporelles

<i>EUR</i>	<i>Concessions⁶ et brevets</i>	<i>Logiciels</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2024</i>	45,264	1,760,465	1,805,729
Acquisitions	0	103,255	103,255
Cessions	0	-13	-13
Ecarts de conversion	2,885	32,012	34,897
<i>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024</i>	48,149	1,895,719	1,943,868
<i>Amortissements au 1^{er} janvier 2024</i>	-45,264	-1,458,542	-1,503,806
Amortissements	0	-80,040	-80,040
Reprises d'amortissements	0	13	13
Ecarts de conversion	-2,885	-26,420	-29,305
<i>Amortissements au 31 décembre 2024</i>	-48,149	-1,564,989	-1,613,138
<i>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</i>	0	330,730	330,730
<i>Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2025</i>	48,149	1,895,719	1,943,868
Acquisitions	0	138,614	138,614
Cessions	0	-40,107	-40,107
Ecarts de conversion	-5,573	-283,894	-289,467
<i>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2025</i>	42,576	1,710,332	1,752,908
<i>Amortissements au 1^{er} janvier 2025</i>	-48,149	-1,564,989	-1,613,138
Amortissements	0	-76,185	-76,185
Reprises d'amortissements	0	39,789	39,789
Ecarts de conversion	5,573	231,905	237,478
<i>Amortissements au 31 décembre 2025</i>	-42,576	-1,369,480	-1,412,056
<i>Valeur nette comptable au 31 décembre 2025</i>	0	340,852	340,852

Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2024	3,478,946	70,714,793	54,144,421	16,784,952	118,858	72,218	145,314,188
Acquisitions (*)	0	1,409,963	2,695,217	2,279,549	440,725	165,175	6,990,629
Cessions	0	-441,704	-4,242,816	-1,562,994	0	0	-6,247,514
Transfert	0	559,255	168,397	0	-559,255	-168,397	0
Ecart de conversion	219,888	1,968,697	1,159,986	346,937	2,828	4,466	3,702,802
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	3,698,834	74,211,004	53,925,205	17,848,444	3,156	73,462	149,760,105
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	0	-49,981,136	-43,606,683	-12,516,482	0	0	-106,104,301
Amortissements	0	-1,794,778	-2,298,774	-1,576,518	0	0	-5,670,070
Reprises d'amortissements	0	410,627	4,131,959	1,551,641	0	0	6,094,227
Ecart de conversion	0	-1,175,899	-865,195	-253,313	0	0	-2,294,407
Amortissements au 31 décembre 2024	0	-52,541,186	-42,638,693	-12,794,672	0	0	-107,974,551
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	3,698,834	21,669,818	11,286,512	5,053,772	3,156	73,462	41,785,554
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2025	3,698,834	74,211,004	53,925,205	17,848,444	3,156	73,462	149,760,105
Acquisitions (*)	0	1,427,372	2,271,304	1,680,448	783,057	277,322	6,439,503
Cessions	0	-391,202	-1,320,349	-906,924	0	0	-2,618,475
Transfert	0	492,097	208,426	12,972	-571,892	-230,696	-89,093
Ecart de conversion	-429,427	-10,445,199	-7,786,284	-2,630,327	-8,580	-10,323	-21,310,140
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2025	3,269,407	65,294,072	47,298,302	16,004,613	205,741	109,765	132,181,900
Amortissements au 1^{er} janvier 2025	0	-52,541,186	-42,638,693	-12,794,672	0	0	-107,974,551
Amortissements	0	-1,711,565	-2,314,652	-1,546,932	0	0	-5,573,149
Reprises d'amortissements	0	269,064	1,170,172	855,273	0	0	2,294,509
Ecart de conversion	0	7,565,473	6,211,687	1,889,342	0	0	15,666,502
Amortissements au 31 décembre 2025	0	-46,418,214	-37,571,486	-11,596,989	0	0	-95,586,689
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	3,269,407	18,875,858	9,726,816	4,407,624	205,741	109,765	36,595,211

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

Les méthodes comptables concernant les immobilisations corporelles sont présentées en Notes 1 et 8.

Note 6. Actifs biologiques

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et Autres	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2024	71,078,261	15,084,651	70,107,061	9,781,955	886,692	166,938,620
Acquisitions (*)	0	5,473,085	0	947,211	1,834,949	8,255,245
Cessions	-1,052,352	0	-356,449	0	-624,056	-2,032,857
Transfert	5,060,998	-3,907,072	6,460,818	-6,391,906	-1,222,838	0
Ecarts de conversion	1,289,529	286,856	3,876,146	210,851	15,158	5,678,540
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	76,376,436	16,937,520	80,087,576	4,548,111	889,905	178,839,548
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	-31,830,496	0	-17,336,488	0	0	-49,166,984
Amortissements	-3,400,995	0	-2,298,741	0	0	-5,699,736
Reprises d'amortissements	935,475	0	284,986	0	0	1,220,461
Ecarts de conversion	-589,837	0	-775,036	0	0	-1,364,873
Amortissements au 31 décembre 2024	-34,885,853	0	-20,125,279	0	0	-55,011,132
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2024	0	0	-25,928,980	0	0	-25,928,980
Reprises d'amortissements	0	0	3,898,786	0	0	3,898,786
Ecarts de conversion	0	0	-1,494,010	0	0	-1,494,010
Réductions de valeur au 31 décembre 2024	0	0	-23,524,204	0	0	-23,524,204
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	41,490,583	16,937,520	36,438,093	4,548,111	889,905	100,304,212
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2025	76,376,436	16,937,520	80,087,576	4,548,111	889,905	178,839,548
Acquisitions (*)	0	5,044,798	0	742,725	1,662,924	7,450,447
Cessions	-1,086,002	0	-418,433	0	-529,112	-2,033,547
Transfert	6,521,225	-5,485,063	501,929	-441,729	-1,096,363	-1
Ecarts de conversion	-11,518,099	-2,464,157	-9,845,277	-684,122	-132,570	-24,644,225
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2025	70,293,560	14,033,098	70,325,795	4,164,985	794,784	159,612,222
Amortissements au 1^{er} janvier 2025	-34,885,853	0	-20,125,279	0	0	-55,011,132
Amortissements	-3,370,503	0	-2,110,094	0	0	-5,480,597
Reprises d'amortissements	923,031	0	269,240	0	0	1,192,271
Ecarts de conversion	5,259,105	0	2,699,872	0	0	7,958,977
Amortissements au 31 décembre 2025	-32,074,220	0	-19,266,261	0	0	-51,340,481
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2025 (**)	0	0	-23,524,204	0	0	-23,524,204
Ecarts de conversion	0	0	2,724,804	0	0	2,724,804
Réductions de valeur au 31 décembre 2025	0	0	-20,799,400	0	0	-20,799,400
Valeur nette comptable au 31 décembre 2025	38,219,340	14,033,098	30,260,134	4,164,985	794,784	87,472,341

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 8.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.11.

Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2025	2024
Dotations aux amortissements		
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 3)	131,355	141,823
Sur immobilisations incorporelles (Note 4)	76,185	80,040
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques (Note 5)	5,573,149	5,670,070
Sur actifs biologiques (Note 6)	5,480,597	5,699,736
Reprises sur pertes de valeur		
Sur actifs biologiques (Note 6)	0	-3,898,786
TOTAL	11,261,286	7,692,883

Note 8. Dépréciations d'actifs

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Actifs biologiques

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX^G) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam^G) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Le groupe prend également en considération les prix moyens, sur les six mois précédant la date de clôture et sur les douze derniers mois, au lieu des seuls prix de clôture. Ceci afin d'éviter les fluctuations saisonnières des prix des matériaux d'approvisionnement.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée.

Les tests de dépréciation doivent être effectués sur le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs ou groupes d'actifs et pour lequel le groupe prépare des informations financières à l'intention du conseil d'administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;

- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée par le calcul de la valeur d'usage en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la direction locale. Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre le feu et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe utilise ensuite la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus, qui sont actualisés à un taux avant impôt. À la date de clôture, la projection financière intègre la pleine exploitation des actifs biologiques porteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation^G est comprise entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Cette période peut être adaptée en fonction des circonstances particulières de chaque entité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée à chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de dépréciation.

Evolution des marges réalisées

Initialement, le Groupe détermine séparément la production attendue de chaque catégorie d'actifs biologiques au sein de l'entité sur leur durée de vie restante. Cette production attendue est estimée à partir des surfaces plantées à la date de clôture, ainsi qu'à partir du rendement réel des cultures enregistrées au cours de l'exercice. Ce dernier dépend de la maturité de l'actif biologique. La production est ensuite valorisée sur une base moyenne de cinq ans des marges réalisées par l'entité dans le cadre des activités agricoles. La valeur d'usage de l'actif biologique est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. Les marges moyennes sont considérées comme constantes sur la durée de la projection financière. Aucun facteur d'indexation n'est pris en compte

Conclusion - impacts financiers

Actifs incorporels et corporels

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

Actifs biologiques au porteur - indicateurs de dépréciation ou de reprise de perte de valeur

Au 31 décembre 2025, les prix de clôture, les prix moyens des six derniers mois et les prix moyens des douze derniers mois ne dépassaient pas au total 15 % de la valeur moyenne sur cinq ans pour les segments du caoutchouc et du palmier.

L'analyse des prix et d'autres indicateurs a permis de conclure qu'il n'y avait aucun signe de dépréciation ni de reprise de perte de valeur au cours de la période.

Au 31 décembre 2025, les pertes de valeur cumulées s'élevaient à 20.8 millions d'euros pour le Cambodge (Note 6).

Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2025	2024	2025	2024
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOCFINDO	Indonésie	10%	10%	10%	10%

Filiale EUR	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2025	2024	2025	2024
SOCFINDO	7,400,650	6,189,713	6,295,560	6,228,661
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			717,941	639,936
Participations ne donnant pas le contrôle			7,013,501	6,868,597

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

EUR				
Filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
SOCFINDO				
2024	40,521,326	101,081,121	38,509,814	35,901,721
2025	40,103,673	89,256,907	34,601,528	26,496,202

EUR				
Filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de la période	Résultat global de la période	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
SOCFINDO				
2024	169,022,443	64,420,699	64,199,860	6,773,247
2025	179,698,051	73,783,845	65,002,419	6,220,677

EUR				
Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
SOCFINDO				
2024	80,930,052	-13,825,037	-67,732,468	-627,453
2025	77,389,427	-12,110,571	-62,206,769	3,072,087

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 10. Participations dans des entreprises associées

EUR	2025	2024
Valeur au 1^{er} janvier	27,231,425	22,687,671
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	7,161,372	4,596,877
Dividendes	-5,627,939	-3,494,328
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence (*)	0	2,936,903
Autres mouvements	-832,048	504,302
Valeur au 31 décembre	27,932,810	27,231,425

(*) Correspond à l'augmentation du capital social d'Induservices FR au cours de l'année 2024.

EUR	Valeur mise en équivalence 31/12/2025	Part du Groupe dans le résultat de la période 2025	Valeur mise en équivalence 31/12/2024	Part du Groupe dans le résultat de la période 2024
Centrages	3,309,845	63,140	3,246,705	1,883
Immobilière de la Pépinière	1,684,909	-48,717	1,733,626	-60,181
Induservices	215,829	6,671	209,158	39,014
Induservices FR	0	-556,217	556,217	-2,380,685
Socfinco	336,616	5,973	330,643	16,790
Socfinco FR	10,882,103	2,502,529	9,418,614	2,312,487
Sodimex FR	2,301,420	321,076	1,980,344	163,514
Sogescol FR	8,869,304	4,855,977	9,434,276	4,490,177
Terrasia	332,785	10,942	321,843	13,877
TOTAL	27,932,811	7,161,374	27,231,426	4,596,876

EUR	Total de l'actif 31/12/2025	Produits des activités ordinaires 2025	Total de l'actif 31/12/2024	Produits des activités ordinaires 2024
Centrages	3,793,987	4,510,095	3,513,590	4,133,102
Immobilière de la Pépinière	3,456,118	607,951	3,527,021	542,766
Induservices	960,068	2,250,040	825,299	2,000,440
Induservices FR	7,762,527	6,335,381	8,079,485	4,277,158
Socfinco	1,574,230	0	1,561,286	0
Socfinco FR	24,700,960	33,305,300	22,775,929	26,198,369
Sodimex FR	11,450,202	24,208,734	10,696,365	19,727,530
Sogescol FR	61,444,798	447,509,819	78,921,062	425,221,366
Terrasia	703,278	77,208	684,141	75,367
TOTAL	115,846,168	518,804,528	130,584,178	482,176,098

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence

Entreprise associée	Etablissement principal	Principale activité	Dividendes reçus 31/12/2025	Dividendes reçus 31/12/2024
Socfinco FR	Suisse	Prestation de services	1,000,000	0
Sodimex FR	Suisse	Achat et vente de matériel	0	300,000
Sogescol FR	Suisse	Commerce de produits tropicaux	4,409,560	3,086,989
TOTAL			5,409,560	3,386,989

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Etat de la situation financière

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2024	<i>Actifs courants</i> EUR	<i>Actifs non-courants</i> EUR	<i>Passifs courants</i> EUR	<i>Passifs non-courants</i> EUR
Centrages	2,395,093	1,118,497	456,017	0
Socfinco FR	18,035,233	4,740,696	3,389,631	0
Sodimex FR	10,685,793	10,572	6,595,552	17,955
Sogescol FR	75,282,614	3,638,448	59,233,967	0
TOTAL	106,398,733	9,508,213	69,675,167	17,955

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2025	<i>Actifs courants</i> EUR	<i>Actifs non-courants</i> EUR	<i>Passifs courants</i> EUR	<i>Passifs non-courants</i> EUR
Centrages	2,906,307	887,680	651,890	0
Socfinco FR	18,462,306	6,238,654	2,395,235	0
Sodimex FR	11,445,461	4,741	6,658,005	14,203
Sogescol FR	56,376,298	5,068,501	42,848,092	614,416
TOTAL	89,190,372	12,199,576	52,553,222	628,619

Informations financières résumées des intérêts détenus dans des entreprises associées - Compte de résultat

<i>Entreprise associée</i> 2024	<i>Résultat des activités poursuivies</i> EUR	<i>Résultat net de la période</i> EUR	<i>Résultat global de la période</i> EUR
Centrages	-33,077	-37,989	-37,989
Socfinco FR	5,136,985	4,465,222	4,465,222
Sodimex FR	442,336	369,626	369,626
Sogescol FR	13,841,623	9,711,688	9,711,688
TOTAL	19,387,867	14,508,547	14,508,547

<i>Entreprise associée</i> 2025	<i>Résultat des activités poursuivies</i> EUR	<i>Résultat net de la période</i> EUR	<i>Résultat global de la période</i> EUR
Centrages	165,390	84,523	84,523
Socfinco FR	7,052,971	4,919,427	4,919,427
Sodimex FR	867,589	695,136	695,136
Sogescol FR	12,888,729	9,453,934	9,453,934
TOTAL	20,974,679	15,153,020	15,153,020

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2024	<i>Actif net de l'entreprise associée</i> EUR	<i>Pourcentage de la participation du Groupe</i> EUR	<i>Autres ajustements IFRS</i> EUR	<i>Valeur comptable de la participation du Groupe</i> EUR
Centrages	3,057,573	50%	1,717,919	3,246,705
Socfinco FR	19,386,298	50%	-274,535	9,418,614
Sodimex FR	4,100,813	50%	-70,063	1,980,344
Sogescol FR	19,687,095	50%	-409,272	9,434,276
TOTAL	46,231,779		964,050	24,079,939

<i>Entreprise associée</i> 31/12/2025	<i>Actif net de l'entreprise associée</i> EUR	<i>Pourcentage de la participation du Groupe</i> EUR	<i>Autres ajustements IFRS</i> EUR	<i>Valeur comptable de la participation du Groupe</i> EUR
Centrages	3,142,097	50%	1,738,797	3,309,845
Socfinco FR	22,305,725	50%	-270,760	10,882,103
Sodimex FR	4,777,994	50%	-87,577	2,301,420
Sogescol FR	17,982,291	50%	-121,842	8,869,304
TOTAL	48,208,107		1,258,619	25,362,672

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

<i>EUR</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	-581,348	-2,371,185
Quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	0	0
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	-581,348	-2,371,185
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	2,570,138	3,151,487

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Juste valeur au 1^{er} janvier	5,253,839	5,231,277
Variation de la juste valeur (*)	94,850	-25,984
Acquisitions (**)	3,000,000	47,667
Sorties	-3,062	0
Ecart de conversion	-6,964	879
Juste valeur au 31 décembre	8,338,663	5,253,839

(*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

(**) Le mouvement en 2025 correspond à l'augmentation de capital de Management Associates.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8,422,787	5,320,133	8,338,662	5,253,839

Au 31 décembre 2025, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global correspondent principalement aux actions de Management Associates.

Note 12. Impôts différés

* Décomposition des impôts différés actifs et passifs

EUR	2025	2024
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-1,899,921	-1,948,794
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-4,735,675	-5,324,415
IAS 19 : Engagements de retraites (*)	5,202,847	7,673,998
IAS 12 : Reports déficitaires activés	428,596	550,546
IAS 12 : Latences fiscales	0	-813,302
IFRS 16 : Contrats de location	5,048	8,885
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	684,257	-119,887
IAS 12 : Pré-compte sur dividendes	-3,629,814	-2,686,624
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-7,201	15,440
IAS 41 : Actifs biologiques	3,594,957	4,245,426
Situation au 31 décembre	-356,906	1,601,273
<i>Dont actifs d'impôts différés</i>	4,603,195	5,540,028
<i>Dont passifs d'impôts différés</i>	-4,960,102	-3,938,754

(*) La diminution des actifs d'impôts différés par rapport à 2024 est liée à la baisse des provisions pour retraite.

Les impôts différés mentionnés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des ajustements liés à la consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les passifs d'impôts différés et les actifs d'impôts différés est présentée.

Depuis 2021, l'OCDE a publié le cadre, les commentaires et des lignes directrices complémentaires concernant les règles types du Pilier II (imposition minimale). Le Pilier 2 exige que les entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires mondial annuel dépasse 750 millions d'euros s'acquittent d'un impôt sur le revenu d'au moins 15 % par juridiction.

Le Luxembourg a adopté la loi n° 8292 « Pilier II » le 20 décembre 2023, transposant la directive européenne 2022/2523. La loi relative au Pilier II s'applique aux exercices financiers commençant le 31 décembre 2023 ou après cette date. La loi « Pilier II » comprend une règle d'inclusion des revenus (IIR), applicable à compter du 31 décembre 2023, un impôt minimum complémentaire national qualifié (QDMTT), applicable à compter du 31

décembre 2023, et une règle relative aux bénéfiques sous-imposés (UTPR), applicable à compter du 31 décembre 2024.

Étant donné que le groupe Socfin (le groupe dont la société fait partie) dépasse ce seuil de chiffre d'affaires et opère dans des juridictions ayant adopté la législation relative au Pilier II, le groupe Socfin a procédé à une évaluation de son exposition potentielle aux impôts sur le revenu au titre du Pilier II sur la base des informations les plus récentes disponibles concernant les performances financières des entités composant le groupe. Sur la base de cette évaluation, le groupe Socfin n'est pas exposé de manière significative aux impôts complémentaires du Pilier II. Par conséquent, la société ne comptabilise aucune provision relative à l'évaluation du Pilier II au 31 décembre 2025.

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

PNS Ltd a des pertes fiscales non utilisées pour 11.7 millions d'euros (à utiliser avant 2038). Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour ces pertes fiscales, car la direction ne prévoit pas d'utiliser ces pertes contre des bénéfiques futurs.

Note 13. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2025	2024
Situation au 1^{er} janvier	1,197,625	743,614
Produit d'impôts	3,353,230	3,592,554
Impôts payés ou récupérés	-1,861,762	-2,355,526
Transfert (*)	-813,331	-744,865
Ecart de conversion	-71,548	-38,152
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	1,804,214	1,197,625

(*) Correspond à la neutralisation des actifs et des passifs d'impôts.

* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2025	2024
Situation au 1^{er} janvier	7,997,948	2,197,334
Charge d'impôts	30,620,908	29,237,228
Autres impôts	389,335	328,239
Impôts payés ou récupérés (**)	-31,742,182	-23,165,175
Transfert (*)	-757,337	-735,430
Ecart de conversion	-92,542	135,752
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	5,516,130	7,997,948

(*) Correspond à la neutralisation des actifs et des passifs d'impôts.

(**) Il s'agit de l'impôt sur le revenu et d'autres taxes.

Note 14. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

EUR	2025	2024
Charge d'impôts exigibles (*)	25,305,029	24,488,401
Charge / (produit) d'impôts différés	1,835,951	87,435
Charge d'impôts au 31 décembre	27,140,980	24,575,836

(*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés

EUR	2025	2024
IAS 12 : Impôt sur le résultat (*)	206,543	2,287,383
IAS 19 : Engagements de retraites	1,819,687	59,977
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	250,447	440,164
IAS 41 : Actifs biologiques (**)	165,147	-4,082,372
IAS 16 : Immobilisations corporelles	204,676	633,683
IFRS 16 : Contrats de location	2,862	-2,846
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-813,410	751,446
Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre	1,835,952	87,435

(*) Dont activation des reports déficitaires pour -0.7 million d'euros (2.9 millions d'euros en 2024), et retenue à la source sur dividendes pour 0.9 million d'euros (-0.9 million d'euros en 2024).

(**) En 2024, les actifs d'impôts différés correspondaient à la différence entre la valeur des actifs biologiques au Cambodge, dépréciés au niveau du Groupe conformément aux principes de la norme IAS 36, et leur valeur au niveau local, où ces actifs seront amortis sur leur durée de vie utile.

* Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie

EUR	2025	2024
Charge d'impôts exigibles	-25,305,029	-24,488,401
Impôt sur le résultat - variation au bilan	-875,341	3,754,242
Impôt sur le résultat payé	-26,180,370	-20,734,159

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

EUR	2025	2024
Résultat avant impôts des activités poursuivies	79,938,336	87,177,325
Taux d'imposition nominal de la société mère	23.87%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 20% à 23.87%	de 20% à 24.94%
Impôt calculé au taux d'impôt applicable au Luxembourg	19,081,281	21,742,025
Impact des taux d'impôts dans les juridictions étrangères	-2,044,280	-2,829,375
Impôts non provisionnés	102,550	0
Revenus définitivement taxés	761,890	87,937
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	6,744,892	6,099,585
Revenus non imposables	-243,017	-668,831
Dépenses non déductibles	2,974,743	3,722,194
Utilisation et activation de latences fiscales	-225,529	-3,596,197
Déficits à reporter non comptabilisés	0	67
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	0	-9,646
Ajustements divers	-11,550	28,076
Charge d'impôts au 31 décembre	27,140,980	24,575,835

Note 15. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières ^G	1,740,101	1,431,173
Consommables	3,627,005	5,025,337
Pièces de rechange	1,272,949	1,634,483
Produits en cours de fabrication ^G	3,420,332	5,652,735
Produits finis ^G	10,759,815	8,034,920
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	20,820,202	21,778,648
Réductions de valeur sur stocks	-38,310	0
Total net au 31 décembre	20,781,892	21,778,648

* Réconciliation des stocks

EUR	2025	2024
Situation au 1^{er} janvier	21,778,648	16,917,188
Variation de stocks	3,354,562	5,109,302
Juste valeur de la production agricole	-1,078,836	-699,435
Ecart de conversion	-3,234,172	451,593
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	20,820,202	21,778,648
Réductions de valeur sur stocks	-38,310	0
Total net au 31 décembre	20,781,892	21,778,648

* Quantité des stocks par catégorie

31/12/2024	Matières premières ^G	Produits en cours de fabrication ^G	Produits finis ^G
Produits du palmier (en tonnes)	0	0	4,157
Hévéa (en tonnes)	1,294	0	2,776
Autres (en unités)	0	25,183,692	597,974

31/12/2025	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Produits du palmier (en tonnes)	0	0	7,229
Hévéa (en tonnes)	1,638	0	3,600
Autres (en unités)	0	17,520,102	240,917

Note 16. Créances commerciales (actifs courants)

<i>EUR</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Créances commerciales	897,971	1,418,576
Avances et acomptes versés	8,103	33,198
TOTAL	906,074	1,451,774

Note 17. Autres créances (actifs courants)

<i>EUR</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Créances sociales	10,671	14,176
Autres créances (*)	14,254,549	1,806,231
Comptes de régularisation	21,818	244,739
TOTAL	14,287,038	2,065,146

(*) Les "autres créances" comprennent principalement des créances de cash pooling chez Socfinde auprès de parties liées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, pour un montant de 13.9 millions d'euros (1.4 millions d'euros en 2024).

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les Notes 1 et 33.

Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie**Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière**

<i>EUR</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Comptes à vue	64,705,197	149,037,854
TOTAL	64,705,197	149,037,854

Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

<i>EUR</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Comptes à vue	64,705,197	149,037,854
Concours bancaires courants	-313	0
TOTAL	64,704,884	149,037,854

Note 19. Capital social et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24.5 millions d'euros au 31 décembre 2025 (inchangé par rapport à 2024).

Au 31 décembre 2025, le capital est représenté par 19,594,260 actions sans valeur nominale.

	<i>Actions ordinaires</i>	
	<i>31/12/2025</i>	<i>31/12/2024</i>
Nombre d'actions au 31 décembre	19,594,260	19,594,260
Nombre d'actions souscrites, sans valeur nominale	19,594,260	19,594,260

Note 20. Réserve légale

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

Note 21. Engagements de retraites

* Régime de pension à prestations définies et postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service.

Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

EUR	2025	2024
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actualisée des obligations	23,649,288	34,881,809
Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	23,649,288	34,881,809
Composantes de la charge nette		
Coûts des services rendus	1,612,820	1,551,432
Coûts financiers	1,625,159	2,044,687
Valeur actuelle provision retraite suite à mutation salariés	366,698	9,096
Coûts des services passés	-7,057,786	-665,986
Coûts des régimes à prestations définies	-3,453,109	2,939,229
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Au 1^{er} janvier	34,881,809	34,533,436
Coûts selon le compte de résultat	-3,453,109	2,939,229
Cotisations	-4,818,202	-3,211,853
Ecart actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat global	1,809,289	34,762
Ecart de conversion	-4,770,499	586,235
Au 31 décembre	23,649,288	34,881,809

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2026.

* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

EUR	2025	2024
Ajustements liés à l'expérience	-538,078	-969,312
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	-1,271,210	934,550
Ecart actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat global	-1,809,288	-34,762

* Hypothèses actuarielles d'évaluation

EUR	2025	2024
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	de 4.81% à 7.06%	de 6.88% à 7.14%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	7.50%	7.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13.82	14.17

* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

EUR	2025	2024
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	22,203,819	33,351,229
- Autres avantages à long terme	1,445,470	1,530,580
Total au 31 décembre	23,649,288	34,881,809
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	22,935,200	33,732,505
Diminution de 0.5%	24,402,881	36,099,494
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	24,425,441	36,001,791
Diminution de 0.5%	22,907,254	33,814,893

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

EUR	2025	2024
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	1,654,501	3,785,720
	2025	2024
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	13.61	13.32

Note 22. Dettes financières

Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)⁶

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Découvert bancaire	Sous-total	Dettes financières à plus d'un an	Dettes liées aux contrats de location	Sous- total	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2024	114,574,658	0	114,574,658	0	-383,895	-383,895	114,190,763
Flux de trésorerie	34,182,350	0	34,182,350	0	27,877	27,877	34,210,227
Différences de conversion	280,846	0	280,846	0	-23,309	-23,309	257,537
Situation au 31 décembre 2024	149,037,854	0	149,037,854	0	-379,327	-379,327	148,658,527
Flux de trésorerie	-82,540,308	-313	-82,540,621	509	80,722	81,231	-82,459,390
Différences de conversion	-1,792,349	0	-1,792,349	0	77,792	77,792	-1,714,557
Transferts	0	0	0	-509	270,270	269,761	269,761
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	0	-971,854	-971,854	-971,854
Situation au 31 décembre 2025	64,705,197	-313	64,704,884	0	-922,397	-922,397	63,782,487

Note 23. Dettes commerciales et autres dettes

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	2,625,373	3,542,993
Factures à recevoir et avances reçues	4,553,923	5,615,997
Sous-total dettes fournisseurs	7,179,296	9,158,990
Dettes sociales	22,797,523	22,645,555
Autres dettes (*)	23,394,128	39,622,140
Comptes de régularisation	965,659	162,986
Sous-total autres dettes courantes	47,157,310	62,430,681
TOTAL	54,336,606	71,589,671
Dont dettes non-courantes	0	0
Dont dettes courantes	54,336,606	71,589,671

(*) Les autres dettes comprennent principalement des dettes de 14.7 millions d'euros (28.7 millions d'euros en 2024) relatives au cash pooling de Socfinde.

Note 24. Instruments financiers

31/12/2024	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
EUR	au coût amorti	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	5,253,839	0	5,253,839	0	0
Avances à long terme	0	0	93,223	93,223	0	93,223
Créances commerciales	0	0	1,451,775	1,451,775	0	1,451,775
Autres créances	0	0	2,065,146	2,065,146	0	2,065,146
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	149,037,854	149,037,854	0	149,037,854
Total actifs	0	5,253,839	152,647,998	157,901,837	0	152,647,998
Passifs						
Dettes commerciales (courantes)	0	0	9,158,991	9,158,991	0	9,158,991
Autres dettes (courantes)	0	0	62,430,681	62,430,681	0	62,430,681
Total passifs	0	0	71,589,672	71,589,672	0	71,589,672

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 22.

31/12/2024	Juste valeur			TOTAL
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	5,253,839	5,253,839

31/12/2025	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*)
		à la juste valeur				
EUR	au coût amorti		au coût			
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	8,338,662	0	8,338,662	0	0
Avances à long terme	0	0	82,404	82,404	0	82,404
Créances commerciales	0	0	906,074	906,074	0	906,074
Autres créances	0	0	14,287,038	14,287,038	0	14,287,038
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	64,705,197	64,705,197	0	64,705,197
Total actifs	0	8,338,662	79,980,713	88,319,375	0	79,980,713
Passifs						
Dettes financières à moins d'un an	0	0	313	313	0	313
Dettes commerciales (courantes)	0	0	7,179,297	7,179,297	0	7,179,297
Autres dettes (courantes)	0	0	47,157,310	47,157,310	0	47,157,310
Total passifs	0	0	54,336,920	54,336,920	0	54,336,920

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 22.

31/12/2025	Juste valeur			TOTAL
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
EUR				
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	8,338,662	8,338,662

Le Groupe n'a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable des prêts et leur juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti est considérée comme proche de leur valeur comptable ; par conséquent, aucun niveau de la hiérarchie des justes valeurs n'a été indiqué pour ces instruments.

Note 25. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens</i>	2025	2024
Directeurs	197	195
Employés	2,722	2,760
Ouvriers (y compris saisonniers)	6,623	6,776
TOTAL	9,541	9,731

<i>Charges de personnel</i> <i>EUR</i>	2025	2024
Rémunérations	68,808,498	65,690,909
Charges sociales et charges liées aux retraites (*)	-1,753,262	4,908,667
TOTAL	67,055,236	70,599,576

(*) Diminution de la provision pour retraites de Socfindo au cours de l'année 2025, entraînant une baisse des charges de retraite.

Note 26. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	2025	2024
<i>Sur actifs / passifs non-courants</i>		
Intérêts sur autres participations (*)	0	1,394,167
<i>Sur actifs / passifs courants</i>		
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	4,491,293	6,107,481
Gains de change	8,146,651	11,535,801
Autres	46,334	51,824
TOTAL	12,684,278	19,089,273

(*) En 2024, les intérêts concernaient principalement l'avance à long terme accordée à Socfin (voir Note 30).

Note 27. Charges financières

<i>EUR</i>	2025	2024
<i>Sur actifs / passifs non-courants</i>		
Pertes de valeur sur actifs non-courants	0	-90,697
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	85,968	40,929
<i>Sur actifs / passifs courants</i>		
Intérêts et charges financières	659,594	720,178
Pertes de valeur sur actifs circulants	540	11,036
Pertes de change	19,040,237	7,380,448
Autres	0	31
TOTAL	19,786,339	8,061,925

Note 28. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2025	2024
Résultat net (en euros)	52,477,358	60,913,814
Nombre moyen d'actions	19,594,260	19,594,260
Résultat net par action non dilué (en euros)	2.68	3.11

Note 29. Dividendes attribuables aux détenteurs de la société mère et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle du 10 juin 2026 de verser un dividende de 3.50 euros, sur lequel un dividende intérimaire de 2.00 euros par action a été versé en novembre 2025. Si le dividende proposé est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, un solde de 1.50 euro par action pour un montant total de 29.4 millions d'euros resterait donc à payer.

	2025	2024
Dividendes et acomptes sur dividendes versés au cours de la période	97,971,300	78,377,040
Nombre d'actions	19,594,260	19,594,260
Dividende par action versé au cours de la période	5.00	4.00

En outre, conformément aux dispositions statutaires, 1/9^e du dividende brut est attribué au conseil d'administration.

Note 30. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2025	2024
Avantages à court terme	16,551,847	12,691,356

* Transactions relatives aux autres parties liées

31/12/2024				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs courants				
Créances commerciales	0	915,214	32,451	947,665
Autres créances (Note 17)	0	1,379,319	0	1,379,319
	0	2,294,533	32,451	2,326,984
Passifs courants				
Dettes commerciales	0	318,407	0	318,407
Autres dettes (Note 23)	9,787,917	8,915,095	10,892,562	29,595,574
	9,787,917	9,233,502	10,892,562	29,913,981

2024				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	8,857,633	47,092	8,904,725
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	5,035,412	544,697	5,580,109
Produits financiers	1,395,047	187,011	805	1,582,863
Charges financières	129,043	269,600	313,179	711,822

31/12/2025				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs courants				
Créances commerciales	0	688,811	28,746	717,557
Autres créances (Note 17)	0	12,022,738	1,867,505	13,890,243
	0	12,711,549	1,896,251	14,607,800
Passifs courants				
Dettes commerciales	0	370,038	145,664	515,702
Autres dettes (Note 23)	2,799,102	5,132,645	7,785,322	15,717,069
	2,799,102	5,502,683	7,930,986	16,232,771

2025				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	10,568,492	45,823	10,614,315
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	6,205,343	573,167	6,778,510
Produits financiers	15	241,035	63,724	304,774
Charges financières	122,868	141,685	395,041	659,594

Aucune transaction significative n'a été constatée avec la société mère Socfin, à l'exception du versement de dividendes et d'acomptes sur dividendes par Socfinasia, s'élevant à 45.7 millions d'euros en 2024 et à 57.6 millions d'euros en 2025. De plus, Socfinde a une dette de 2.8 millions d'euros envers la société mère au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, Socfinde a une dette de 7.7 millions d'euros envers Socfinaf et ses filiales (2024 : 8.5 million d'euros).

Note 31. Engagements hors bilan

Le groupe n'a pas d'engagements hors bilan significatifs à la fin de l'année 2025.

Note 32. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Indonésie, Cambodge et Europe.

Les produits du secteur opérationnel Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Cambodge proviennent exclusivement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2024

EUR	Europe	Indonésie	Cambodge	TOTAL
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	170,239,657	16,193,169	186,432,826
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	0
Matières premières et consommables utilisés	0	-16,232,650	-1,224,075	-17,456,725
Autres charges externes (*)	-2,800,980	-13,935,305	-2,234,420	-18,970,705
Charges de personnel	-8,885,568	-56,624,064	-5,089,944	-70,599,576
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-8,985,617	1,292,736	-7,692,881
Autres produits et charges opérationnels (**)	-46,583	3,930,338	689,062	4,572,817
Résultat sectoriel	-11,733,130	78,392,358	9,626,527	76,285,755
Produits financiers et gains sur cessions				19,121,584
Charges financières et pertes sur cessions				-8,230,015
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées				4,596,877
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits				-24,575,836
Résultat net de la période				67,198,366

(*) Les autres charges correspondent principalement aux services externes facturés aux plantations et liés directement à l'activité opérationnelle (transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, entretien des routes, ...).

(**) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2025

EUR	Europe	Indonésie	Cambodge	TOTAL
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	180,905,091	17,282,599	198,187,690
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	0
Matières premières et consommables utilisés	0	-14,494,831	-1,238,874	-15,733,705
Autres charges externes (*)	-3,213,118	-13,336,799	-1,842,855	-18,392,772
Charges de personnel	-11,060,047	-50,626,975	-5,368,214	-67,055,236
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-8,731,385	-2,529,901	-11,261,286
Autres produits et charges opérationnels (**)	-19,511	1,075,546	608,510	1,664,545
Résultat sectoriel	-14,292,676	94,790,647	6,911,266	87,409,236
Produits financiers et gains sur cessions				12,735,396
Charges financières et pertes sur cessions				-20,206,296
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées				7,161,372
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits				-27,140,981
Résultat net de la période				59,958,728

(*) Les autres charges correspondent principalement aux services externes facturés aux plantations et liés directement à l'activité opérationnelle (transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, entretien des routes, ...).

(**) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

* Total des actifs sectoriels

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Europe	51,625,340	137,794,371
Cambodge	58,718,611	67,435,108
Indonésie	117,800,837	128,489,643
TOTAL	228,144,787	333,719,123
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-16,500,972	-19,799,075
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	1,085,167	2,464,555
Autres retraitements IFRS	-3,144,913	-3,274,076
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	2,690,248	3,165,670
Total des actifs sectoriels consolidés	212,274,318	316,276,196
Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels		
Droits d'utilisation des actifs	4,042,556	3,590,450
Participations dans des entreprises associées	27,932,810	27,231,426
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat global	8,338,662	5,253,839
Avances à long terme	82,404	93,223
Actifs d'impôts différés	4,603,195	5,540,028
Actifs consolidés non courants	44,999,629	41,708,966
Autres créances	14,287,038	2,065,147
Actifs d'impôts exigibles	1,804,217	1,197,628
Actifs consolidés courants	16,091,256	3,262,775
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels	61,090,885	44,971,741
Total actifs	273,365,203	361,247,937

* Total segmental liabilities

EUR	31/12/2025	31/12/2024
Europe	58,545,223	134,213,904
Cambodge	2,437,000	1,984,891
Indonésie	29,538,844	31,761,940
TOTAL	90,521,067	167,960,736
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-36,184,460	-96,371,064
Total des passifs sectoriels consolidés	54,336,607	71,589,671
Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels		
Capitaux propres totaux	183,980,348	242,460,423
Passifs non-courants	29,451,757	39,170,762
Dettes financières à moins d'un an	313	0
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	80,047	29,130
Passifs d'impôts exigibles	5,516,132	7,997,950
Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels	219,028,597	289,658,265
Total capitaux propres et passifs	273,365,204	361,247,937

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2024

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Cambodge	0	1,511,925	141,015	1,652,940
Indonésie	1,065,888	5,478,705	8,114,229	14,658,822
TOTAL	1,065,888	6,990,630	8,255,244	16,311,763

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2025

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Cambodge	0	1,517,535	38,607	1,556,142
Indonésie	447,766	4,921,967	7,411,841	12,781,575
TOTAL	447,766	6,439,502	7,450,448	14,337,716

* Information par secteur d'activité

EUR	2025	2024
Palmier	164,102,915	153,906,557
Hévéa	27,315,735	25,960,604
Autres produits agricoles	6,450,486	6,212,326
Autres	318,632	353,339
TOTAL	198,187,768	186,432,826

* Information par zone géographique

EUR	Implantation	2024					TOTAL
		Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	
Origine							
Asie		9,817,157	0	176,176,706	438,963	0	186,432,826
TOTAL		9,817,157	0	176,176,706	438,963	0	186,432,826

EUR	Implantation	2025					TOTAL
		Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	
Origine							
Asie		9,474,320	765,723	187,248,259	699,399	0	198,187,700
TOTAL		9,474,320	765,723	187,248,259	699,399	0	198,187,700

* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique

EUR	Secteur d'activité	Catégorie	2024			TOTAL
			Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	
	Indonésie		153,906,555	9,767,436	6,565,666	170,239,657
	Cambodge		0	16,193,169	0	16,193,169
	TOTAL		153,906,555	25,960,605	6,565,666	186,432,826

EUR	Secteur d'activité	Catégorie	2025			TOTAL
			Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	
	Indonésie		164,102,837	10,033,136	6,769,118	180,905,091
	Cambodge		0	17,282,599	0	17,282,599
	TOTAL		164,102,837	27,315,735	6,769,118	198,187,690

Note 33. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

** Risque de prix sur les marchés des matières premières*

Risque potentiel

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

*** Risque de devises étrangères***Risque potentiel*

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar et la roupie indonésienne. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

*** Risque de taux d'intérêts***Risque potentiel*

Le premier risque lié au taux d'intérêt désigne une variation des flux de trésorerie relatifs aux emprunts à court terme, souvent à taux variable, ainsi qu'un niveau relativement élevé des taux d'intérêt de base sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le second risque est lié aux marchés en développement, lorsqu'il s'agit d'emprunter dans une monnaie locale.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a une exposition limitée au risque de taux d'intérêt. Le premier risque est maintenu sous contrôle par une politique active de suivi de l'évolution des marchés financiers locaux d'une part et, si nécessaire, de consolidation de la dette à court terme sur le long terme d'autre part. Une politique systématique de mise en concurrence permet de surveiller le second risque, entre les banques locales et internationales d'une part, des prêteurs internationaux d'autre part, qui peuvent offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit*Risque potentiel*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations au titre d'un instrument financier ou d'un contrat avec un client, entraînant une perte financière. Le groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement les créances commerciales) et de ses activités de financement, y compris les dépôts auprès de banques et d'institutions financières, les transactions de change et d'autres instruments financiers.

Gestion du risque et opportunités

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration. Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 22 et 18) auprès d'établissements ayant un faible risque de crédit.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.17.

Risque de liquidité*Risque potentiel*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents*Risque potentiel*

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation*Risque potentiel*

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe. On parle alors de risque d'expropriation.

Gestion du risque et opportunités

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité*Risque potentiel*

Le groupe étant lié à l'état des marchés financiers, il peut être exposé à un risque de crédibilité lorsque ces marchés perdent confiance. Cela dépend de la capacité du groupe à maintenir une bonne santé financière en tenant compte des éléments suivants :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et

- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

*** Risque de change**

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes à l'exportation sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 3.8 millions d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales conclues en monnaie locale en 2025 se sont élevées à 190.2 millions d'euros.

Les sociétés de Socfinasia ont une position de trésorerie de 50.8 millions USD à la fin de l'année 2025.

*** Risque de taux d'intérêts**

En raison de la centralisation de la trésorerie, le groupe est exposé au risque de taux d'intérêts. Pour contrôler ce risque, la direction suit de près l'évolution des taux d'intérêts.

*** Risque de crédit**

Au 31 décembre 2025, les créances commerciales sur les clients internationaux s'élevaient à 0,7 million d'euros et celles sur les clients locaux à 0,2 million d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR (société mise en équivalence). Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

Les créances commerciales échues sont non significatives.

EUR	2025	2024
Créances commerciales	906,074	1,451,775
Autres créances	14,287,038	2,065,146
Avances à long terme	82,404	93,223
Total net des créances	15,275,516	3,610,144
Montant non encore échu	14,301,080	1,874,337
Montant échu depuis moins de 6 mois	974,437	1,735,807
Total net des créances	15,275,516	3,610,144

Note 34. EBITDA ajusté^G

EUR	2025	2024
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	52,477,358	60,913,814
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	7,481,370	6,284,552
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	-7,161,372	-4,596,877
Dividendes des entreprises associées	5,627,939	3,494,328
Juste valeur de la production agricole	954,549	526,341
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	3,031,050	7,340,097
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	368,840	135,779
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	27,140,981	24,575,836
Autres produits financiers	-12,684,278	-19,089,273
Charges financières	19,786,338	8,061,924
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-540	79,661
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA ajusté ^G	-121,396	-72,160
EBITDA ajusté^G	96,900,839	87,654,022

Note 35. Passifs éventuels**1 Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)**

La société SOCFICOM ("Socficom"), société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du Groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une "société résidente belge", assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'"il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de 77,343,783 euros hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1^{er} janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune "prétention nouvelle" par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquitté Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a "rejugé" le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à 77,343,783 euros hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre de 50,000,000 euros.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2026.

2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de 3,054,160.15 euros pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0.8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à 10,310,844.61 euros se décomposant comme suit :

- 3,054,160 euros à titre de TVA
- 1,148,364 euros à titre d'intérêts
- 6,108,320 euros à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale de 6,108,320 euros et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'Appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2026.

Note 36. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement matériel postérieur à la date de clôture n'est à mentionner.

Note 37. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

<i>EUR</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Audit et autres services liés	536,380	453,178

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2025 ou en 2024.

Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 10 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2025.

Activités

Socfinasia S.A. détient pour l'essentiel des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2025	2024
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières		
Dérivés d'entreprises liées	56.7	62.7
Produits de l'actif circulant	2.5	4.0
Total des produits	59.2	66.7
CHARGES		
Autres charges externes	3.0	2.5
Intérêts et autres charges financières	4.2	0.0
Impôts	0.1	1.2
Total des charges	7.3	3.7
BENEFICE DE L'EXERCICE	51.9	63.0

Au 31 décembre 2025, les produits des immobilisations financières s'élèvent à 56.7 millions d'euros contre 62.7 millions d'euros en 2024. Cette baisse est principalement due à la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro, qui a pesé sur le chiffre d'affaires réalisé en Indonésie.

Le bénéfice de l'exercice, après charges et frais de structure, s'élève à 51.9 millions d'euros contre 63 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Bilan

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de Socfinasia s'élève à 347.9 millions d'euros contre 404.6 millions d'euros au 31 décembre 2024.

L'actif de Socfinasia se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 303.4 millions d'euros, de créances et d'avoirs en banque pour 44.5 millions d'euros.

Les capitaux propres, avant affectation du solde du dividende, s'élèvent à 345.1 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates pour un montant de 3 millions d'euros.

Evaluation

Les plus-values latentes sur le portefeuille de participations sont estimées à 63.5 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 77.2 millions d'euros à la fin de l'année précédente.

Investissements

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

PT Socfindo (Indonésie)

Filiale à 90% de PNS Limited, elle-même détenue à 100% par Socfinasia.

Surfaces (ha) au 31/12/2025	Surface plantée		
	Mature	Immature	Total
Hévéa	5,096	1,229	6,325
Palmier	34,992	4,472	39,464
Total	40,088	5,701	45,789

Chiffres-clés	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Ecart (%)
Production (tonnes)			
Caoutchouc	5,733	6,170	-7.1%
Huile de palme	186,241	179,593	3.7%
Chiffre d'affaires (000 euros)			
Caoutchouc	10,033	9,767	2.7%
Palmier	164,103	153,907	6.6%
Semences	5,562	5,348	4.0%
Total	179,698	169,022	6.3%
Résultat net (000 euros)	73,784	64,421	14.5%

Socfin-KCD Co Ltd (Cambodge) - Filiale à 100% de Socfinasia et
Coviphama Co Ltd (Cambodge) - Filiale à 100% de PNS Ltd, elle-même détenue à 100% par Socfinasia.

La production de caoutchouc usiné par Socfin KCD au cours de l'année 2025 a augmenté de 11 % grâce à une hausse de la production et à une augmentation des achats auprès de Coviphama. Le chiffre d'affaires a également progressé (+12 %) grâce à une augmentation des volumes (+9 %) et des prix de vente (+2 %). Cela a eu un impact positif sur le résultat net, tandis que la marge d'exploitation reste solide par rapport à l'année dernière.

Chez Coviphama, la production de caoutchouc brut a augmenté de 9 % par rapport à 2024. Le chiffre d'affaires a également progressé (+5 %), principalement grâce à une augmentation du volume des ventes (+9 %).

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 51,894,042 euros, augmenté du report à nouveau de 142,505,537 euros, donne un résultat total de 194,399,579 euros, dont l'affectation a été proposée comme suit :

Répartition bénéficiaire	EUR
Report à nouveau	118,199,679
Du solde :	
10% au Conseil d'Administration	7,619,990
90% aux 19,594,260 actions	68,579,910
soit 3.50 euros par action, dont 2.00 euros déjà versés à la fin de l'année 2025	194,399,579

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à 5.00 euros.

A l'issue de cette affectation, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

Réserves	EUR
Réserve légale	2,449,282
Réserve statutaire	125,993,370
Autres réserves	30,070,910
Autres réserves disponibles	9,212,085
Réserve pour l'impôt sur la fortune	2,052,380
Report à nouveau	118,199,679
	287,977,706

Si cette distribution est approuvée, le coupon n° 90 d'un montant brut de 1.50 euro sera détachable le 15 juin 2026 et payable à compter du 17 juin 2026.

Actions propres

Au cours de l'exercice 2025, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2025, Socfinasia n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

La trésorerie de Socfinasia fait apparaître une position de 43.3 millions de dollars au 31 décembre 2025. Celle-ci est notamment destinée à couvrir les dépenses en dollar.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursales

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b) et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24,492,825 euros représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 57.79% dans le capital de Socfinasia.

Le 22/10/2018, Bolloré Participations a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 22.255% dans le capital de Socfinasia, dont 17.138% via Bolloré et 5.116% via Compagnie du Cambodge.

h) Art. 13. des statuts : *"La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année".*

Art. 22. des statuts : *"En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive".*

Art. 31. des statuts : *"Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi sur les sociétés".*

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : *"Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil".*

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : *"En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi. En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.

L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi".

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2024.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aux 31 décembre 2025 et 2024, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

Principaux risques et incertitudes

Il convient de souligner que les investissements du groupe en Asie du Sud-Est peuvent être soumis à des risques politiques et économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2026 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

Le mandat d'administrateur de M. François Fabri arrive à échéance cette année. Il sera proposé, lors de la prochaine Assemblée générale annuelle, de renouveler ce mandat pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle de 2032.

Le mandat de commissaire aux comptes indépendant, exercé par Ernst & Young, arrive à échéance cette année. Il sera proposé, lors de la prochaine Assemblée générale annuelle, de renouveler ce mandat pour une durée de quatre ans, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle de 2030.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Aux actionnaires de
SOCFINASIA S.A.
41, Boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Les comptes annuels de la Société (version anglaise) au 31 décembre 2025 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise audité du rapport annuel.

Les comptes annuels ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise audité.

États financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2025

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>2025 EUR</i>	<i>2024 EUR</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		300,065,132	297,065,132
Créances sur des entreprises liées		3,316,394	7,648,340
		303,381,526	304,713,472
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	4	43,682,508	99,737,104
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		649,640	0
		44,332,148	99,737,104
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		139,729	199,046
		44,471,877	99,936,150
TOTAL ACTIF		347,853,403	404,649,622

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

<i>PASSIF</i>	<i>Note</i>	<i>2025</i> <i>EUR</i>	<i>2024</i> <i>EUR</i>
CAPITAUX PROPRES	5		
Capital souscrit		24,492,825	24,492,825
<i>Réserves</i>			
Réserve légale		2,449,283	2,449,283
Réserves statutaires		125,993,370	125,993,370
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		41,335,374	37,224,819
		169,778,027	165,667,472
Résultats reportés		142,505,537	190,371,197
Résultat de l'exercice		51,894,042	63,043,720
Acomptes sur dividendes		-43,542,800	-43,542,800
		345,127,631	400,032,414
DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		391,032	200,900
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		253,772	0
Autres dettes			
Dettes fiscales		666,008	944,024
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	1,414,959	3,472,284
		2,725,772	4,617,208
TOTAL PASSIF		347,853,403	404,649,622

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2025

	Note	2025 EUR	2024 EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-2,863,272	-2,256,442
Autres charges d'exploitation		-139,063	-157,232
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	56,735,510	61,274,353
Produits provenant de créances de l'actif immobilisé			
provenant d'entreprises liées	8	0	1,394,167
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées		2,466,022	4,041,727
autres intérêts et produits financiers		5,513	585
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0	0
Intérêts et autres charges financières			
provenant d'entreprises liées	9	-4,201,566	-25,894
autres intérêts et charges financières		-1,139	-1,431
Impôts sur le résultat		-3,569	-575,458
Résultat après impôts sur le résultat		51,998,436	63,694,375
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-104,394	-650,655
Résultat de l'exercice		51,894,042	63,043,720

Proposition de répartition bénéficiaire

	2025 EUR	2024 EUR
Report à nouveau	118,199,679	144,557,917
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	7,619,990	10,885,700
90% aux 19,594,260 actions	68,579,910	97,971,300
	194,399,579	253,414,917
<i>Dividende par action</i>	3.50	5.00

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2025

Note 1. Généralités

SOCFINASIA ("la Société") a été constituée le 20 novembre 1972 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B10534 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0092047413.

La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession,, sous quelque forme que ce soit, et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription, ou de toute autre manière, ainsi que par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces.(notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin", qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la Société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés ainsi que les pertes non réalisées sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les gains de change non réalisés ne sont pas comptabilisés.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'immaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Incertitudes géopolitiques

La Société détient des participations dans des filiales opérant en Asie du Sud-Est.

Compte tenu de l'instabilité économique et politique de certains de ces pays, ces participations présentent un risque lié à l'exposition aux changements politiques et économiques.

Depuis 2022, divers conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de ses conséquences sur le commerce mondial et la croissance économique.

Depuis février 2026, le conflit opposant les États-Unis, Israël et l'Iran s'est transformé en une crise géopolitique plus large, perturbant la stabilité au Moyen-Orient et les flux commerciaux mondiaux. Sur le plan économique, il entraîne une hausse des prix du pétrole et provoque des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, tout en alimentant l'inflation, la volatilité des marchés financiers et les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau du Groupe, les éléments suivants contribuent à atténuer ces risques :

- Une grande partie du chiffre d'affaires du Groupe provient de l'huile de palme, qui est vendue localement sur chaque marché, ce qui permet au Groupe d'être bien diversifié.
- Les achats du Groupe sont gérés par Sodimex FR ; cela permet au Groupe de se conformer pleinement aux interdictions d'importation et d'exportation (par exemple vers la Russie, l'Iran, etc.), ainsi que de mieux gérer la volatilité des prix des intrants.
- Les revenus liés à la vente de caoutchouc sont gérés par Sogescol FR, qui traite avec une grande variété de clients sur différents continents, ce qui permet au Groupe d'atténuer les impacts des incertitudes économiques. Sogescol FR dispose également d'une grande expérience des transporteurs maritimes et des itinéraires, ce qui lui permet d'atténuer les hausses de prix potentielles.

Bien que les tensions géopolitiques n'aient pas eu d'impact significatif sur les activités ou les performances de la société en 2025, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution de la situation et ses répercussions sur la situation financière de la société.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2025 EUR	2024 EUR	2025 EUR	2024 EUR	2025 EUR	2024 EUR
<i>Prix d'acquisition / valeur nominale au début de l'exercice</i>	298,310,984	295,368,480	7,648,340	63,581,948	305,959,324	358,950,428
Augmentations	3,000,000	2,942,504	0	0	3,000,000	2,942,504
Transfert vers l'actif circulant	0	0	-3,397,605	-2,887,964	-3,397,605	-2,887,964
Diminutions	0	0	-934,341	-53,045,644	-934,341	-53,045,644
<i>Prix d'acquisition / valeur nominale à la fin de l'exercice</i>	301,310,984	298,310,984	3,316,394	7,648,340	304,627,378	305,959,324
<i>Corrections de valeur au début de l'exercice</i>	-1,245,852	-1,245,852	0	0	-1,245,852	-1,245,852
Dotations	0	0	0	0	0	0
Reprises	0	0	0	0	0	0
<i>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</i>	-1,245,852	-1,245,852	0	0	-1,245,852	-1,245,852
<i>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</i>	300,065,132	297,065,132	3,316,394	7,648,340	303,381,526	304,713,472

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable en euro	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres en devises au 31/12/2025 (y inclus résultat net)	Résultat net en devises au 31/12/2025
Induservices (**)	Luxembourg	35	35,000	31.12.2025	EUR	705,198	107,604
Plantation Nord-Sumatra Ltd (**)	Luxembourg	100	244,783,208	31.12.2025	USD	304,949,535	56,280,589
Socfinde (**)	Luxembourg	80	1,077,992	31.12.2025	EUR	5,610,675	403,602
Terrasia (**)	Luxembourg	47.81	118,518	31.12.2025	EUR	696,056	22,886
Induservices FR (**)	Suisse	50	3,579,105	31.12.2025	EUR	5,395,061	-640,623
Socfinco FR (**)	Suisse	50	486,891	31.12.2025	EUR	22,305,725	4,919,427
Sogescol FR (*)	Suisse	50	1,985,019	31.12.2025	USD	21,129,191	10,676,267
Sodimex FR (**)	Suisse	50	621,424	31.12.2025	EUR	4,777,994	695,136
Centrages (**)	Belgique	50	4,074,315	31.12.2025	EUR	3,142,097	84,523
Immobilière de la Pépinière (**)	Belgique	50	3,015,798	31.12.2025	EUR	3,314,363	-90,041
Socfinco (**)	Belgique	50	750,365	31.12.2025	EUR	1,573,232	11,946
Socfin-KCD (**)	Cambodge	100	31,685,450	31.12.2025	USD	39,426,533	3,582,476
			292,213,085				

(*) Sur base de données financières auditées au 31 décembre 2025. Les montants représentent 100 % des capitaux propres et du résultat net avant répartition du pourcentage de participation.

(**) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2025. Les montants représentent 100 % des capitaux propres et du résultat net avant répartition du pourcentage de participation.

La différence entre le total du tableau, soit 292,213,085 euros, et la valeur totale des actions détenues dans des entreprises liées, soit 300,065,132 euros, correspond donc aux participations détenues à moins de 20 %.

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les mouvements de l'exercice

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates pour un montant de 3,000,000 euros.

Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration estime qu'il n'y a pas de dépréciation durable de la valeur des titres détenus dans des entreprises liées.

Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2025, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	Devise	Solde	Solde	Gain / (Perte)
		En devise	EUR	de change latente (*) EUR
Socfin-KCD Co	USD	3,903,890	3,316,394	6,066

* Conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, les prêts accordés à des entreprises liées sont convertis au taux de change historique. Les gains ou pertes de change latents ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat, à l'exception de la partie à court terme des créances, qui est évaluée individuellement au montant le plus bas entre leur valeur au taux de change historique et leur valeur déterminée par le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu de la part de Socfin KCD le remboursement prévu à court terme pour 2025, d'un montant de 2,887,964 euros (3,400,000 dollars), ainsi qu'un remboursement supplémentaire de 934,341 euros (1,100,000 dollars). Par ailleurs, un montant de 3,397,605 euros (4,000,000 dollars) lié à la partie à court terme du prêt a été transféré dans l'actif circulant. Il correspond au remboursement prévu de Socfin KCD en 2026.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration estime que ces prêts sont recouvrables en tant que tels ; par conséquent aucune perte de valeur n'a donc été comptabilisée.

Note 4. Créances sur des entreprises liées

Au 31 décembre 2025, ce poste se compose principalement :

- les créances sur la filiale Socfinde correspondant au solde du cash pooling de 40,284,903 euros (2024 : 96,849,140 euros);
- le remboursement prévu de Socfin KCD en 2026, d'un montant de 3,397,605 euros (4,000,000 dollars).

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration est d'avis que les montants sont entièrement recouvrables. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acompte sur dividende payé EUR
Situation au 1^{er} janvier 2024	24,492,825	2,449,283	163,218,190	229,326,834	48,129,963	-43,542,800
Affectation du résultat de l'exercice 2023 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 29 mai 2024						
• Résultats reportés				-38,955,637	38,955,637	
• Dividendes					-39,188,520	
• Tantièmes					-4,354,280	
• Acomptes sur dividendes 2023					-43,542,800	43,542,800
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 23 octobre 2024						-43,542,800
Résultat de l'exercice 2024					63,043,720	
Situation au 31 décembre 2024	24,492,825	2,449,283	163,218,190	190,371,197	63,043,720	-43,542,800
Affectation du résultat de l'exercice 2024 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 4 juin 2025						
• Résultats reportés				-47,865,660	47,865,660	
• Dividendes					-58,782,780	
• Tantièmes					-6,531,420	
• Acomptes sur dividendes 2024					-43,542,800	43,542,800
• Provision pour l'impôt sur la fortune nette - NWT au 01.01.2025					-2,052,380	
Annulation des coupons de dividendes échus			2,058,175			
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 24 octobre 2025						-43,542,800
Résultat de l'exercice 2025					51,894,042	
Situation au 31 décembre 2025	24,492,825	2,449,283	165,276,365	142,505,537	51,894,042	-43,542,800

Capital souscrit

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le capital souscrit et entièrement libéré est de 24,492,825 euros représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Réserves statutaires

La réserve statutaire se compose d'une réserve indisponible de 125,993,370 euros (2024 : 125,993,370 euros), correspondant au bénéfice réalisé lors de la constitution de Plantation Nord-Sumatra Ltd. en 1997. Conformément à l'article 33 des statuts coordonnés de la Société, cette réserve n'est pas distribuable aux actionnaires.

Autres réserves

Les autres réserves ont été augmentées cette année d'un montant de 2,058,175 euros, correspondant à l'annulation des coupons de dividendes échus, ainsi que d'un montant de 2,052,380 euros au titre de la réserve pour l'impôt sur la fortune 2024, qui deviendra disponible le 1^{er} janvier 2030.

Note 6. Autres dettes

Au 31 décembre 2025, ce poste inclut des coupons à payer pour un montant de 1,414,959 euros (2024 : 3,472,284 euros).

Note 7. Produits provenant de participations

	2025 EUR	2024 EUR
Dividendes reçus (*)	56,735,510	61,274,353
	56,735,510	61,274,353

(*) Ce montant correspond au dividende reçu des entreprises affiliées (Note 3).

Note 8. Revenus provenant d'autres investissements et de créances de l'actif immobilisé

	2025 EUR	2024 EUR
Intérêts sur créances sur entreprises liées	0	1,394,167

Note 9. Intérêts à payer et charges assimilées provenant d'entreprises liées

Ce poste correspond principalement à une perte de change liée au cash pooling en dollars avec Socfinde, d'un montant de 4,041,404 euros.

Note 10. Impôts

La Société est soumise à tous les impôts auxquels sont assujetties les sociétés commerciales luxembourgeoises.

La direction de la Société constate que celle-ci ne dispose d'aucun report de pertes fiscales au 31 décembre 2024 et estime les pertes fiscales de l'exercice en cours (exercice 2025) à environ 1,795,543 euros.

Sur base d'un taux d'imposition différé de 23,87 %, ces pertes fiscales correspondraient à un actif d'impôt différé de 428,596 euros (actif d'impôt différé non comptabilisé à la fin de l'exercice 2025).

Note 11. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2025, les membres du Conseil d'Administration ont perçu 9,063 euros (2024 : 11,563 euros) de jetons de présence et 11,015,700 euros (2024 : 8,838,560 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2025, aucune avance ou crédit n'ont été accordés aux membres du Conseil d'Administration.

Note 12. Frais de personnel

La société n'employait aucun salarié au cours de l'exercice.

Note 13. Honoraires d'audit

La publication des honoraires du commissaire aux comptes, requise par l'article 65, paragraphe 1, point 16, de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, a été omise, ces informations figurant dans les états financiers consolidés de la société déposés auprès du Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg. Aucuns honoraires n'ont été engagés au titre d'autres services d'assurance ou de services autres que l'audit.

Note 14. Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont présentées dans les présentes notes et comprennent principalement les prêts et créances sur des entreprises liées, les intérêts financiers liés, les distributions de dividendes et la rémunération du conseil d'administration. La nature et les montants relatifs à ces éléments sont présentés séparément dans les notes annexes aux états financiers.

Note 15. Environnement politique et économique

La Société détient directement et indirectement des participations dans des sociétés qui opèrent en Indonésie et au Cambodge.

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique, les participations financières détenues directement et indirectement par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 16. Engagements hors bilan

Aux 31 décembre 2025 and 2024, l'entreprise n'avait pas d'engagements hors bilan matériels.

Note 17. Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement matériel postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

Glossaire

ACHATS DE TIERS - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

ACTIVITES COMMERCIALES - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

CAOUTCHOUC SEC - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

CIF ROTTERDAM - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :

- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
- Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
- Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.

En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

CONCESSION - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

CPKO - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

CPO - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

DAP - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

DUREE DE VIE OPERATIONNELLE - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

EBITDA AJUSTÉ - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier, impôts, amortissements et dépréciations, hors impact de la réévaluation des contrats de location. Cet indicateur sert à évaluer la rentabilité opérationnelle.

ESEF - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE NET / (DETTE NETTE) - Correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie au 31 décembre 2025 (64.7 millions d'euros), déduction faite des engagements liés aux contrats de location à long et à court terme (0.9 million d'euros). La dette nette est utilisée pour évaluer le niveau d'endettement du Groupe.

EXW - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

FEUILLES FUMÉES - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES - Les flux de trésorerie disponibles correspondent à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation (34.5 millions d'euros en 2025) et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (-12.0 millions d'euros en 2025).

FOB - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

GPSNR - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

IRSG - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

MARCHANDISES FINIES - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec^G, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

MATIÈRES PREMIÈRES - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

PRODUCTION EN COURS - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

PRODUCTION PROPRE - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

RSS3 - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

SAIGNEUR - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

SGX - Singapore Exchange est la principale bourse d'actifs de Singapour. La SGX cote des actions, des obligations, des contrats d'option, des devises et des matières premières, ce qui en fait, en 2021, le plus grand marché boursier d'Asie du Sud-Est.

SOPARFI - SOciété de PARTicipations Financières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

TSR20 - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, ...

VALEUR NETTE PAR ACTION - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2025 est obtenue en divisant 176,966,846 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 19,594,260 (nombre d'actions).